



HAL
open science

Structures de pierre sur les rebords sous forêt : autour de Magny-Lambert et relecture des rebords des rebords de la Digeanne

Jean-Paul Guillaumet, Dominique Goguey, Alexandra Cordier, Geneviève Jobelin, Klaus Rothe

► To cite this version:

Jean-Paul Guillaumet, Dominique Goguey, Alexandra Cordier, Geneviève Jobelin, Klaus Rothe. Structures de pierre sur les rebords sous forêt : autour de Magny-Lambert et relecture des rebords des rebords de la Digeanne. Chaume Bruno dir. Rapport d'activité 2013 du PCR Vix et son environnement, pp.11-47, 2013. hal-03276464

HAL Id: hal-03276464

<https://hal.science/hal-03276464>

Submitted on 13 Apr 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Structures de pierre sous forêt : autour de Magny-Lambert et relecture des rebords de la Digeanne - Rapport 2013

Dominique GOGUEY et Alexandra CORDIER

Collaborateurs :

Prospection de sites : D. GOGUEY et G. JOBELIN

Relevés G.P.S. : A. CORDIER

Intégration S.I.G. et cartographie : A. CORDIER

Interprétation image Lidar : D. GOGUEY et A. CORDIER

Prospections métalliques : D. GOGUEY et G. JOBELIN

Dessins de détail : A. CORDIER

Dessins et photos d'objets : K. ROTHE

Identification du mobilier métallique : J.-P. GUILLAUMET

Identification de la céramique : A. CORDIER

Deux études distinctes ont été menées en 2013 autour de nos axes de recherches – identification des habitats, modèles parcellaires et discrimination des habitats d'autres enclos. Les prospections débutées en 2012 autour de Magny-Lambert (fig. 1), zone extérieure à la couverture Lidar, se sont poursuivies avec pour objectif d'apporter des informations sur un lien éventuel entre les enclos d'habitats identifiés jusqu'à présent comme laténiens et gallo-romains et la période antérieure, bien attestée dans ce secteur par les tumulus fouillés au 19^e siècle.

D'autre part, nous avons eu accès en juin 2013 au Lidar commandé par le G.I.P. du futur Parc National Champagne et Bourgogne et traité par la M.S.H. (Université de Bourgogne). Il recouvre la zone de nos prospections (fig. 2), ce qui nous a permis de commencer à en évaluer le potentiel et à intégrer ces nouveaux apports à nos orientations de recherches. La relecture de secteurs explorés dans les dix dernières années après examen de l'image lidar a été entamée en commençant par les rebords de la Digeanne.

I. Autour de Magny-Lambert

Présentation rapide des nouveaux ensembles relevés en 2013 (fig. 3)

1. Villaines-en-Duesmois, « Les Petits Bois »

Ce massif forestier est situé au nord-ouest du vallon de Magny-Lambert jalonné par une grande partie des tumulus fouillés. On distingue trois ensembles :

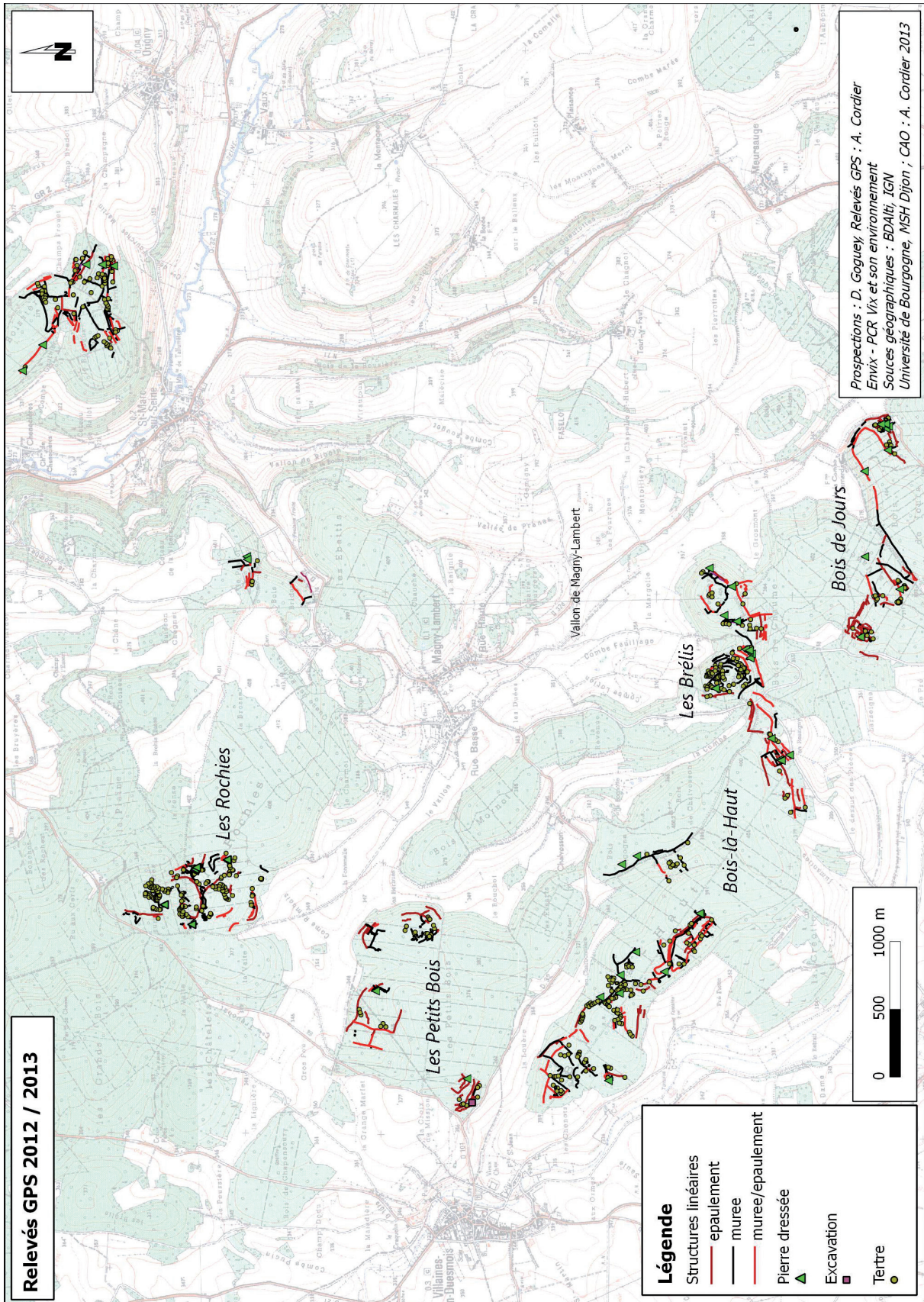


Fig. 1 : Localisation des ensembles relevés en 2012 et 2013 sur des massifs forestiers surplombant le vallon de Magny.

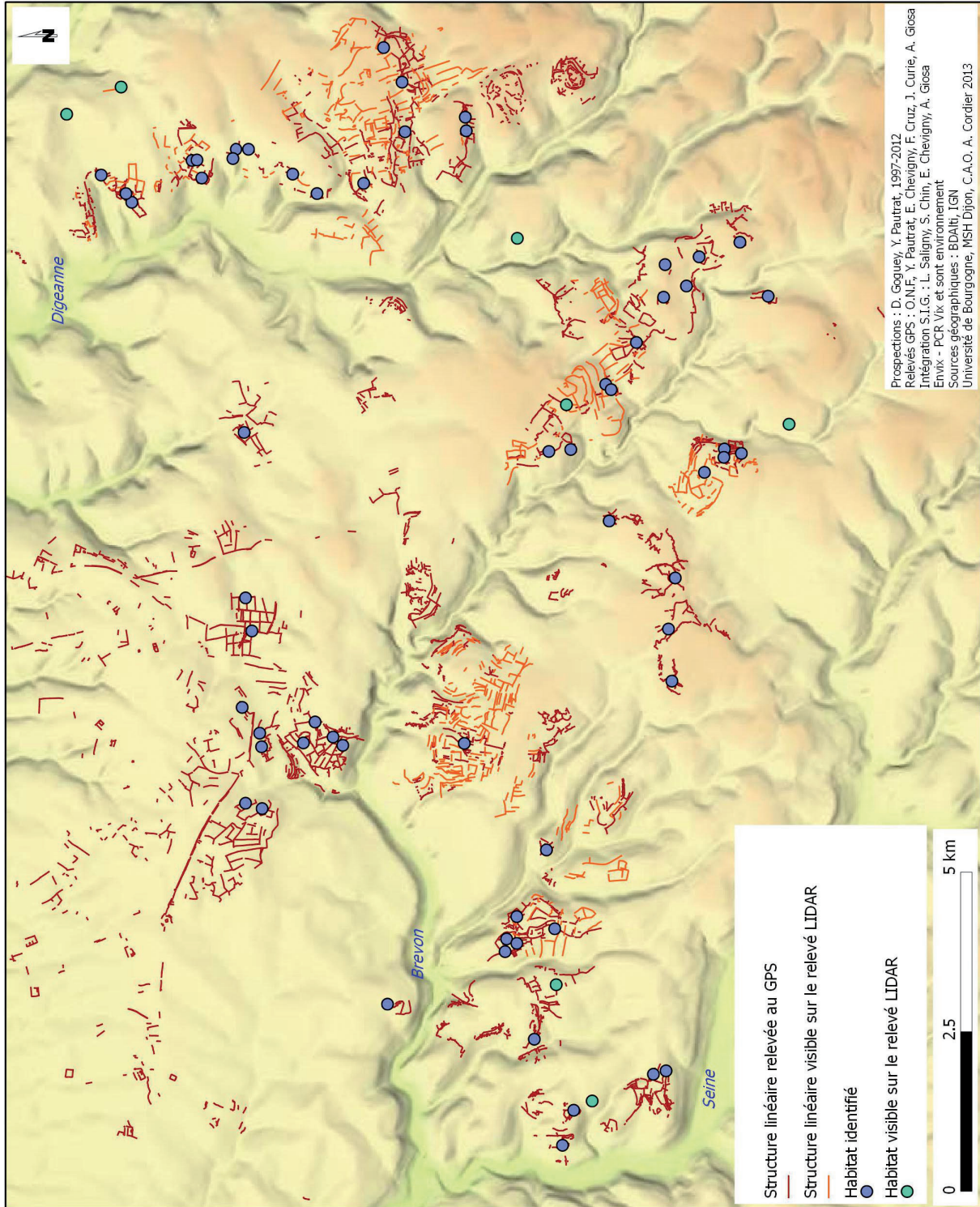


Fig. 2 : Localisation des habitats identifiés sur les rebords de plateau surplombant la Digeanne, le Brevon, et sur la confluence Seine-Brevon.

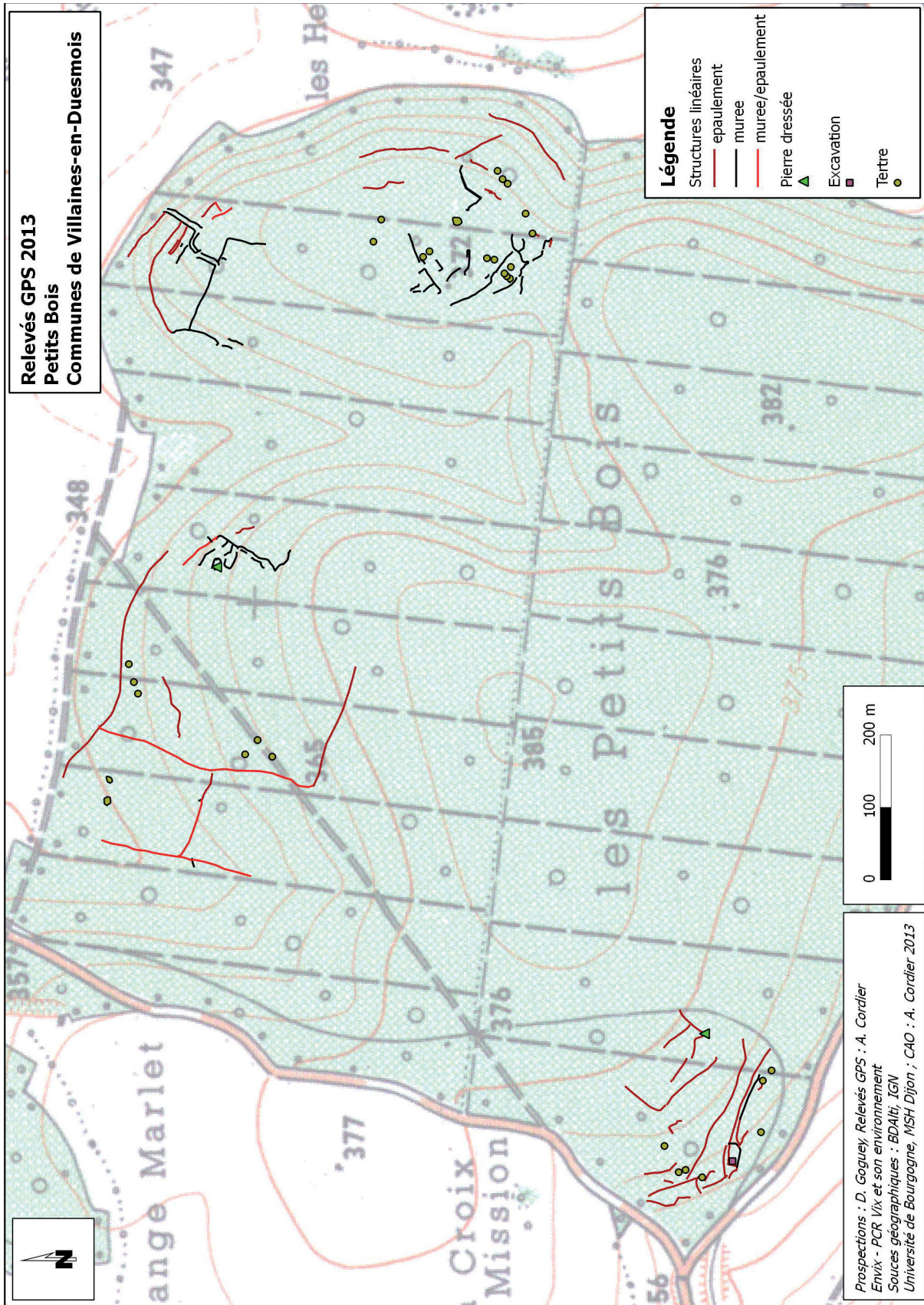


Fig. 3 : Villaines-en-Duesmois, « Les Petits Bois » : ensembles relevés en 2013.

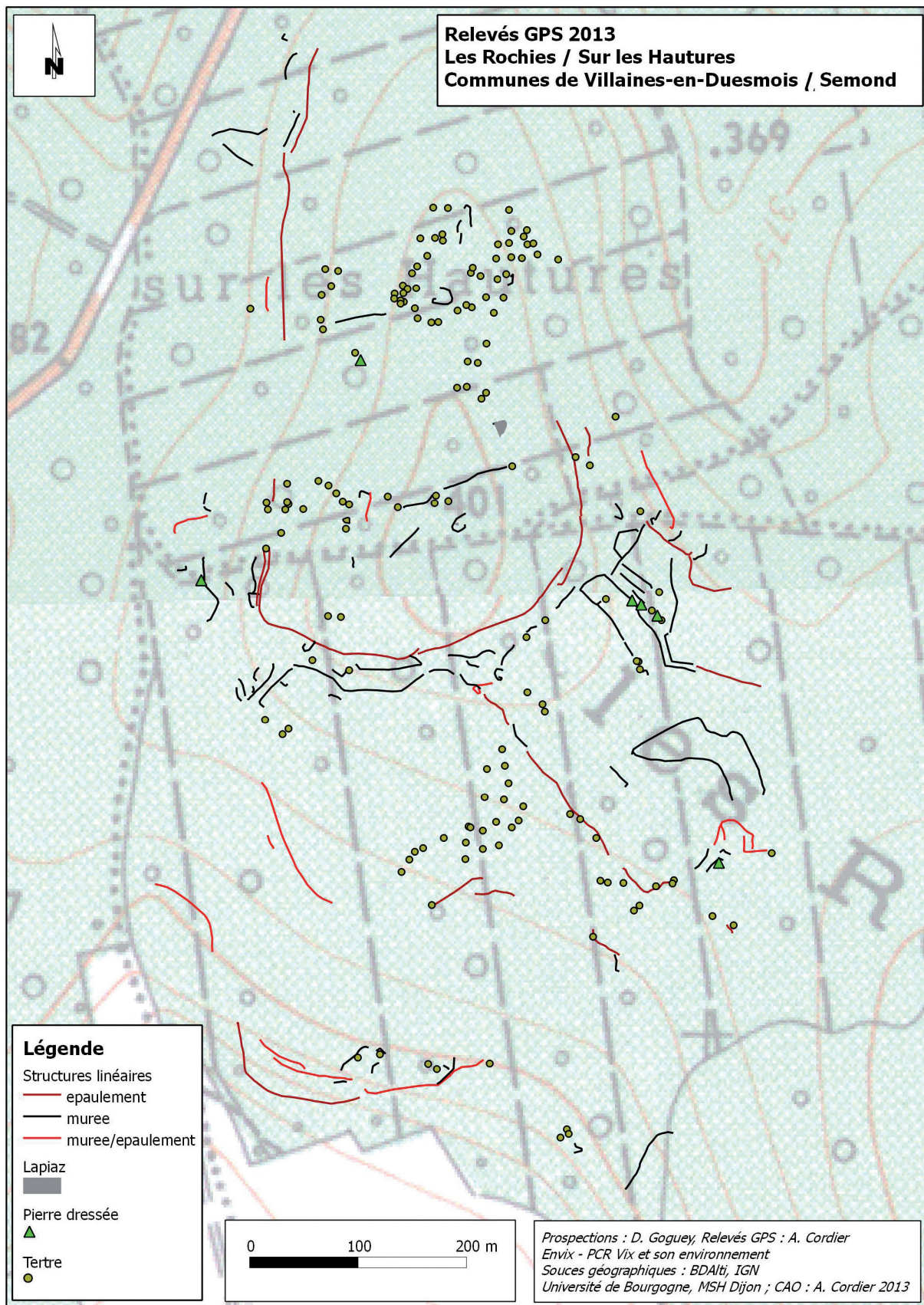


Fig. 4: Ensemble «Les Rochies»: structures linéaires à tracé curviligne et grand enclos complexe.

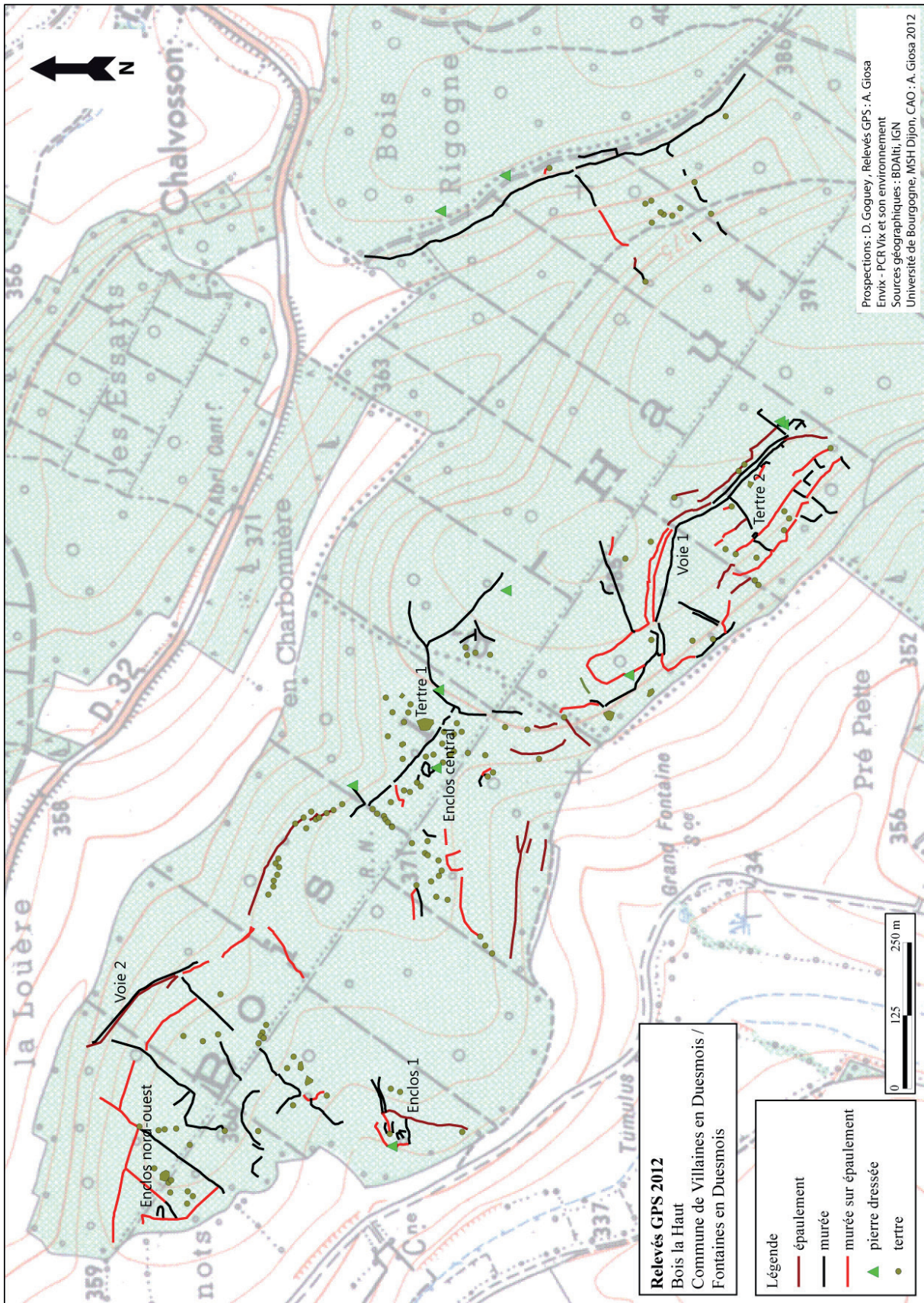


Fig. 5 : Villaines-en-Duesmois/Fontaines-en-Duesmois, « Bois-là-Haut » : partie ouest et centre.

Sur le versant nord un domaine comporte un enclos en terrasse desservi par un court chemin bordé de deux murées, et trois vastes parcelles.

Au sud un ensemble desservi par un chemin de typologie antique est cloisonné en petits espaces, caractérisé par des reliefs très discrets. La couverture végétale (pervenches) est le signe d'une présence anthropique comme au Bois de Chaume (rapport 2012) et au « Bois de Jours ».

Sur un replat bien marqué du versant exposé à l'est, l'ensemble relevé, qui surplombe directement le vallon de Magny, comporte un tumulus fouillé (diamètre 15 m) non connu, lié à un parcellaire dans lesquels certains espaces sont susceptibles d'être des habitats.

2. Ensemble Magny-Lambert, « Les Rochies » / Semond, « Sur les Hautures » (fig. 4)

Au nord-est du vallon de Magny-Lambert, la colline des « Rochies » est densément recouverte par un lapiaz constitué de très gros blocs, en accord avec le toponyme, et des carrières sont installées sur le sommet. Une occupation anthropique de facture antique est lisible dans la partie nord des « Rochies », où l'on trouve des murées linéaires discontinues, de nombreux petits tertres mais aussi un grand enclos complexe marqué de plusieurs pierres dressées, et desservi par un chemin à tracé curviligne bordé de deux murées.

II. Étude après prospections métalliques des ensembles relevés en 2012

A. Villaines-en-Duesmois/Fontaines-en-Duesmois, « Bois-là-Haut » ouest et centre (fig. 5)

Le « Bois-là-Haut » est un massif forestier allongé occupant une crête, d'orientation nord-ouest/sud-est. Les structures de facture antique sont nombreuses, et constituent un réseau irrégulier de murées, dans lequel on reconnaît deux voies (V1 et V2) bordées de deux murées orientées nord-ouest/sud-est sur une longueur respective de 300 et 600 m.

La partie nord-ouest de « Bois-là-Haut » dont le rebord est entouré d'une murée sur épaulement (dénivelé 1 à 2 m) et fermé par deux murées transversales, évoque la configuration d'un éperon barré. Une structure en U est adossée au mur sud. Seul un fragment de meule de granit a été trouvé dans cette pointe ouest.

« Bois-là-Haut », pointe nord-ouest	
Équipement domestique	Fragment meule plate à broyeur, granit, de type néolithique (pl. 1, n° 1)

1. Enclos « Bois-là-Haut » ouest (fig. 6)

Dans la partie basse du versant exposé au sud, un emplacement d'habitat a été identifié dans un enclos fermé para-trapézoïdal, d'une surface de 2 400 m² (40 x 60 m). Il est desservi par un chemin bordé de deux murées parallèles sur une longueur de 60 m, le passage à l'ouest est marqué par une pierre dressée. 5 terrasses structurent l'espace interne. Le sol est modifié, et le matériel métallique présent dans tout l'enclos, mais l'un et l'autre se concentrent davantage dans la partie sud.

Interprétation : Les indices de datation sont régulièrement répartis sur différentes périodes et suggèrent une occupation échelonnée de La Tène C au 3^{ème} siècle de notre ère. La monnaie de Gratien constitue l'indice d'occupation le plus tardif trouvé depuis le début de ces prospections sous forêts.

Enclos 1 « Bois-là-Haut », sud-ouest	
Équipement personnel	1 fibule à 12 spires Tène C, en fer (pl. 1, n° 1) 1 fibule coudée Tène D, en fer (pl. 1, n° 2) une extrémité de fibule en alliage cuivreux 2 ^{ème} 3 ^{ème} siècle (pl. 1, n° 3) 1 fibule argentée des 2 ^{ème} /3 ^{ème} siècle (pl. 1, n° 4)

Enclos 1 « Bois-là-Haut », sud-ouest	
Équipement domestique	1 fragment de plat en alliage cuivreux (pl. 1, n° 6) 1 entrée de serrure en fer (pl. 1, n° 7) 1 rivet, 1 poignée de coffret 83 clous de menuiserie
Activités artisanales	1 compas en fer (pl. 1, n° 5)
Activités agricoles	1 battant de clochette, 1 anneau de fer, 1 pique-bœuf
Échanges	1 monnaie de Lucius Verus 165 1 monnaie de Gratien : <i>nummus (follis)</i> , Æ (3 g) D/ [D N GRATI]ANUS P F AUG – Buste diadémé, drapé et cuirassé de Gratien à droite (diadème perlé). R/ GLORIA RO-MANORVM/ F A/R// (delta) SISCE - L'empereur diadémé et en habit militaire marchant à droite, se retournant, traînant après lui un captif et tenant un labarum chrysmé de la main gauche. Réf. : C.23 - RIC.14 c XXXII - LRBC.1400 Atelier : Siscia (Pannonie), 367-375
Céramique	1 fragment grès poli (non représenté) 1 fragment mandubienne 3 fragments de céramique commune claire 1 fragment d'amphore 3 rebords de céramique commune claire 1 fond de jatte en céramique commune claire 1 fragment de sigillée 1 fragment de céramique métallescente

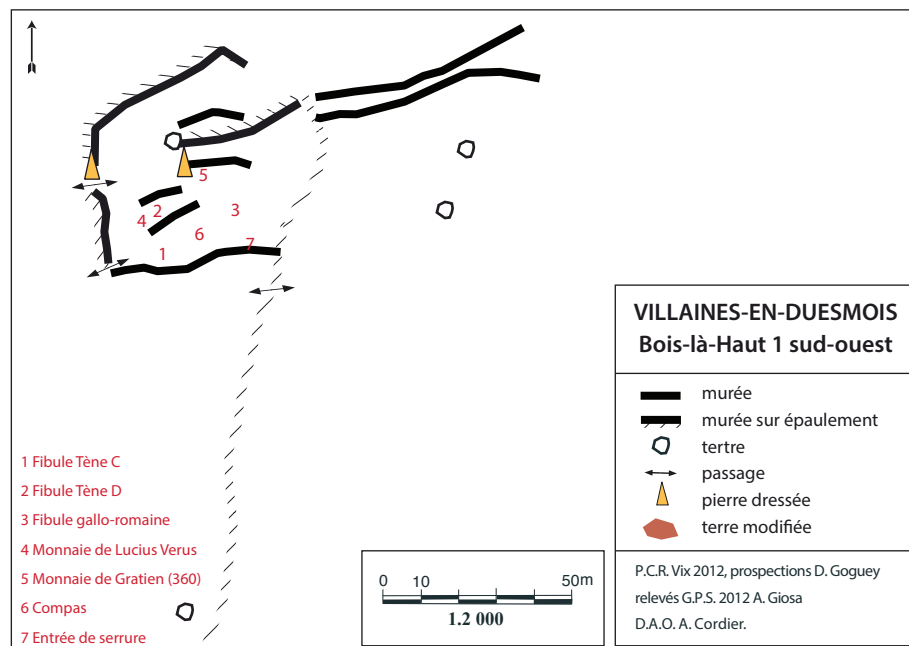


Fig. 6: Enclos 1 « Bois-là-Haut » sud-ouest : répartition du matériel datant et fonctionnel.

2. « Bois-là-Haut » centre (fig. 5)

La partie centrale de « Bois-là-Haut » est densément occupée de murées à tracé curviligne, on remarque en particulier sur la partie sommitale un énorme tertre de 20 m de diamètre (T1) confirmé par B. Chaume. Il n'a pas répondu à la prospection, non plus qu'un petit enclos fermé de forme irrégulière, (E c) situé à 200 m du tumulus. La voie 1 (V1) visible sur 600 m est bordée d'espaces susceptibles d'avoir accueilli un habitat, qui n'ont pas été confirmés par la prospection.

B. « Bois-là-Haut » est (fig. 7)

Entre « Bois-là-Haut » centre et « Bois-là-Haut » est se trouve un grand espace vide de structures visibles. La partie est du versant sud est occupée par un vaste ensemble d'un seul tenant. Ce « domaine » fermé est aménagé en longues terrasses sur lesquelles on a pu déceler trois points d'occupation (fig. 8).

• Enclos 1 rectangulaire

Cette structure qui est le seul véritable enclos du domaine (12 m x 8 m), situé dans l'angle d'une parcelle rectangulaire, est remarquable par son soutènement sud constitué de gros blocs non taillés dont certains semblent en position naturelle, un passage est marqué à l'est par une pierre dressée.

Le sol – argile de décalcification – n'est pas modifié, seuls quelques petits objets métalliques en forme de spatule y ont été récoltés et une monnaie romaine usée sur la murée à l'angle nord-est. A 5 m à l'est au niveau du passage se trouvait un fragment de bracelet de La Tène ancienne et deux emplacements l'un contre le mur est de l'enclos et l'un sous le mur sud associent petites scories et terre modifiée.

« Bois-là-Haut » est, enclos 1 et abords	
Équipement personnel	1 fragment bracelet Tène ancienne, alliage cuivreux, proche du type Essarois, identification B. Chaume (pl. 5, n° 1)
Activités artisanales	22 scories (emplacement contre le mur est), 575 g 28 chutes de barre 2 spatules de fer (pl. 5, n° 2 et 3)
Activités agricoles	1 décrottoir, 1 ébauchoir
Céramique	1 fragment grès sombre, poli sur deux faces (pl. 5, n° 4)
hanges	1 monnaie romaine très usée

• Habitat 2 (fig. 8)

Sur une portion d'une terrasse où sont dressées trois pierres (hauteur 1,50 m) et délimité au nord par une murée décrivant un U, un espace très occupé est caractérisé par un sol modifié sur 20 cm de profondeur et de nombreux fragments métalliques dont une fibule de La Tène D2.

« Bois-là-Haut » est, habitat 2	
Équipement personnel	1 fibule de fer, à 6 spires, arc plat, corde externe, La Tène D2 (pl. 5, n° 2), 1 style en fer (pl. 5, n° 3)
Équipement domestique	75 clous de menuiserie
Activités artisanales	Scories (770 g) 1 virole
Céramique	1 silex (pl. 5, n° 5) 3 fragments verre, 2 bleutés 1 fragment de céramique noire à pâte orange laténienne (pl. 5, n° 1) 63 fragments de céramique commune claire 7 rebords de fond 1 fragment de céramique métallescente 4 fragments de céramique sigillée

• Habitat 3 (fig. 8)

À l'extrémité ouest du même « domaine », à l'intersection d'une murée et d'une terrasse longue, un autre emplacement d'habitat a été décelé sur une bande d'environ 10 x 4 m, contre un amas de pierre délitées épandues, susceptibles d'être les restes d'une construction en dur. Cet espace se raccorde à deux terrasses perpendiculaires à la terrasse longue, dans laquelle le sol est modifié de façon irrégulière, où l'on a trouvé l'ornement de char et deux tiges de soutien rangés dans la murée.

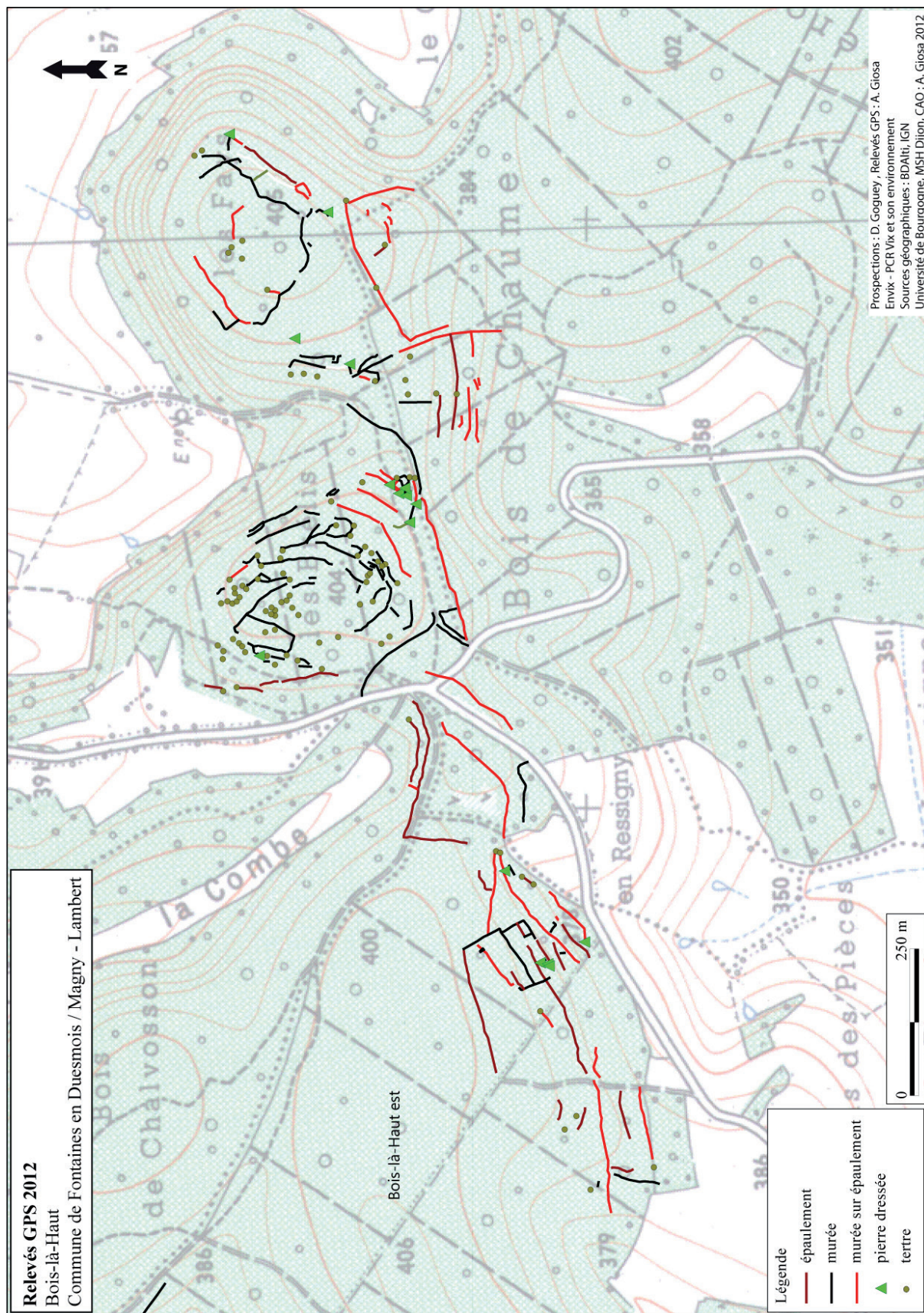


Fig. 7 : Après un vide qui sépare « Bois-là-Haut » centre, on voit de nouveau des structures denses sur « Bois-là-Haut » est, « Les Brélis » et « Les Fays ».

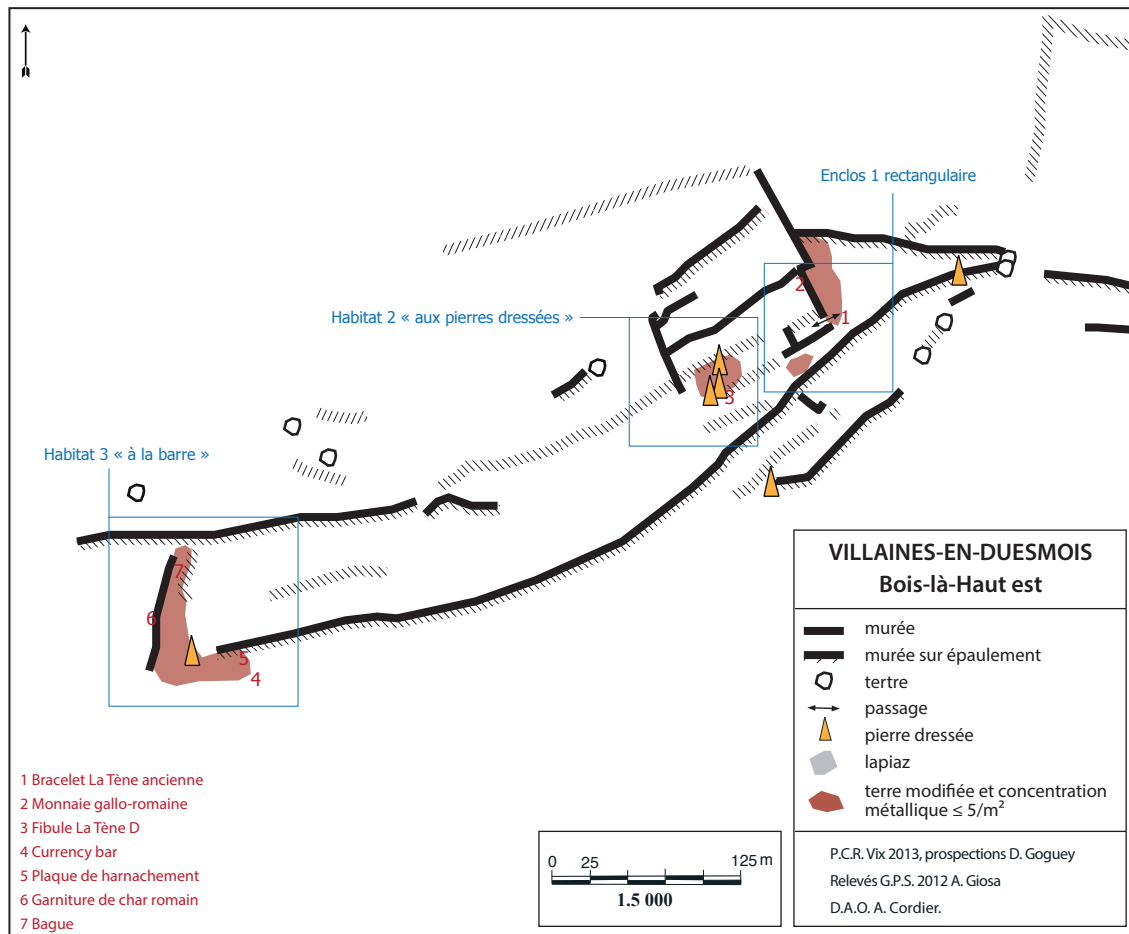


Fig. 8 : Domaine « Bois-là-Haut » est : emplacements identifiés et répartition du mobilier datant et fonctionnel.

« Bois-là-Haut » est, habitat 3	
Équipement personnel	1 bague, anneau fin, alliage cuivreux, 1 applique de harnachement militaire en alliage cuivreux, 1 ^{er} /2 ^e siècle (pl. 6, n° 2)
Équipement domestique	111 clous de menuiserie
Activités artisanales	1 currency bar (498 g) de La Tène D (pl. 6, n° 1) 38 chutes de barre, 1 fragment fer plat roulé 1 plaque de plomb « martyr »
Activités transport	1 ornement de char d'apparat romain à volutes en fer (pl. 6, n° 4) comparable à celui du musée de Budapest ¹ 2 tiges de soutien de char (pl. 6, n° 5) 1 fragment frette de moyeu en fer diamètre externe 10,8 cm (pl. 6, n° 3) 1 clou de char (longueur 13 cm)
Céramique	15 fragments de céramique commune claire dont 4 rebords 2 fragments de céramique sigillée

1. Attila Kiss, « Das Rmerzeitliche Wagengrab von Kozarmisleny », Regeszeti Fuzetek serie II, N° 25, pl. 20, Magyar Nemzeti Muzeum, Budapest, 1989.

Interprétation : Le domaine de « Bois-là-Haut » est semble doté d'un statut supérieur à la moyenne des habitats sous forêts aux différentes périodes d'occupation : bracelet de La Tène ancienne et volutes de char gallo-romain, ce dernier étant en situation de dépôt. Le *currency bar* associé aux petites concentrations de scories de forge et chutes de barre pourrait orienter vers une fonction de forgeron. L'enclos 1, de forme quadrangulaire, pourrait avoir une fonction autre qu'habitat.

C. Magny-Lambert, « Les Brélis » (fig. 8)

Cette colline qui surplombe à l'est le vallon sec de Magny, et à l'ouest le vallon de la « Combe » est densément couverte de structures de pierres – petits tertres et murées à dominante curviligne dont quelques-unes dessinent de petits enclos. Une seule parcelle est rectangulaire.

1. « Les Brélis » nord (fig. 9)

Des indices morphologiques permettaient de poser l'hypothèse d'un habitat pour 2 petits espaces délimités par 3 murées et chacun marqué d'une pierre dressée.

L'enclos 1 de forme triangulaire (11 m et 7 de côté) et signalé aussi par une pierre dressée, est également vide d'éléments métalliques, et le sol n'est pas modifié. L'enclos nord 2, de forme rectangulaire, marqué par une pierre dressée est adossé à une vaste parcelle débarrassée du lapiaz, est vide d'éléments métalliques. Le sol n'est pas modifié.

Pour ces deux enclos l'hypothèse d'habitat ne peut être confirmée.

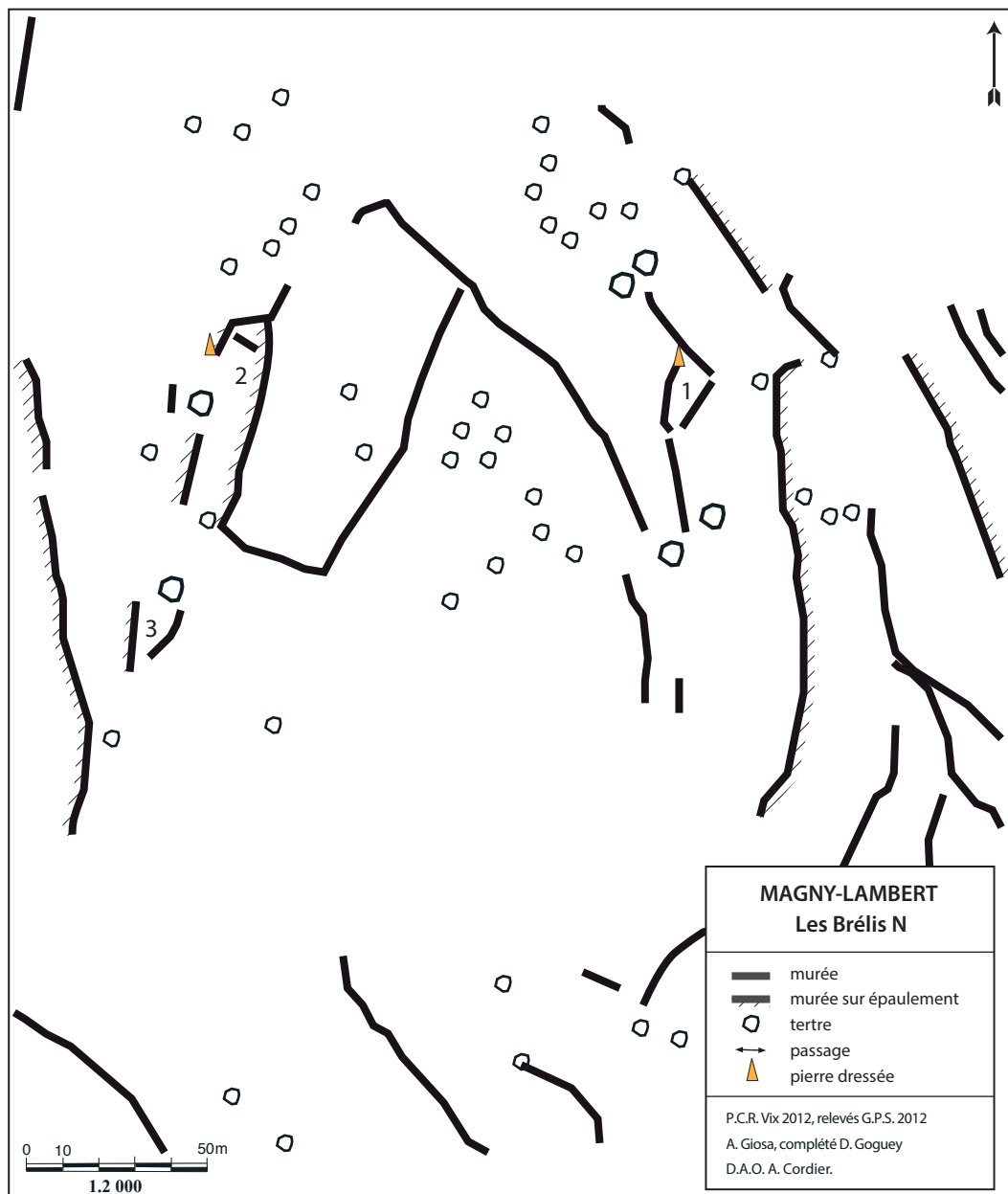


Fig. 9 : « Les Brélis » nord : au sommet de la colline, les structures susceptibles d'être des enclos d'habitat (1 et 2) n'ont pas été confirmées par les autres critères d'identification.

2. «Les Brélis» sud (fig. 10)

C'est sur le versant sud que deux emplacements d'habitat ont pu être appréhendés. L'enclos 3 est un faux enclos, car il s'agit d'une murée entourant un banc de lapiaz.

• «Les Brélis» sud 1

L'ensemble Brélis sud 1 est constitué d'un enclos structuré en trois espaces sur terrasses à l'intérieur d'un enclos plus vaste fermé sur trois côtés, un passage est souligné par deux pierres dressées. Dans les espaces (a) et (b) qui occupent une surface de 160 m² environ la terre est modifiée sur une grande profondeur (15 à 20 cm), ce qui suggère une occupation de longue durée, et les fragments métalliques très nombreux, en particulier les clous de menuiserie (75).

Les indices de datation trouvés dans l'espace carré (c) (11 x 11 m) confirment cette longue durée :

«Les Brélis» sud 1, espace carré (c)	
Équipement personnel	1 fragment ressort fibule du Hallstatt final (identification R. Labeaune) (pl. 3, n° 2) 44 clous de chaussure
Équipement domestique	2 clous de menuiserie
Activités artisanales	1 fragment fer tranché à chaud (pl. 3, n° 4)
Céramique	3 rebords de céramique commune claire 2 fragments métallescente

À 100 m au nord en amont de l'enclos, contre une murée, à 5 m d'un passage, se trouvait un ensemble métallique : 4 dents de râteau inégales et 2 agrafes à bois (pl. 4, n° 3 à 8).

«Les Brélis» sud 1, espaces (a) et (b)	
Équipement personnel	2 pendentifs en pierre calcaire percée d'un trou (pl4, espace a) 1 fragment miroir 13 clous de chaussure
Équipement domestique	75 clous de menuiserie
Activités artisanales	10 chutes de barres 1 morceau de plomb
Céramique	3 rebords de céramique commune claire 2 fragments de céramique métallescente

• «Les Brélis» sud 2

À 200 m à l'est du précédent et prenant appui sur la même murée de soutènement, l'enclos Brélis sud 2 est situé contre une voie bordée de deux murées sur 60 m, dont on ne voit plus ensuite qu'une murée au sud. Cet enclos est para-triangulaire et le passage à l'est marqué par une dalle dressée. L'espace occupé prend la forme d'une bande de 23 m sur 6 m révélé par une terre modifiée, de nombreux clous et fragments de céramique.

«Les Brélis» sud 2	
Équipement personnel	1 anneau alliage cuivreux
Équipement domestique	75 clous de menuiserie
Céramique	10 tessons de céramique grossière de type proto. dont un rebord de fond, (pl. 4, n° 1 et 2) 1 fragment avec engobe rouge et motifs croisillons 1 fond de céramique commune grise 3 rebords en céramique sigillée 1 anse 1 fragment de céramique métallescente, 1 rebord avec vernis brun

Interprétation : Sur cette colline très pierreuse et très aménagée, les dents de râteau suggèrent une activité de type agropastoral. Les deux enclos d'habitat ont été occupés sur une longue période (fragment de fibule possible du Hallstatt final, et parure de pierre pour «Brélis» sud 1, tessons proto. pour «Brélis» sud 2). L'échelonnement interne n'a pu être saisi.

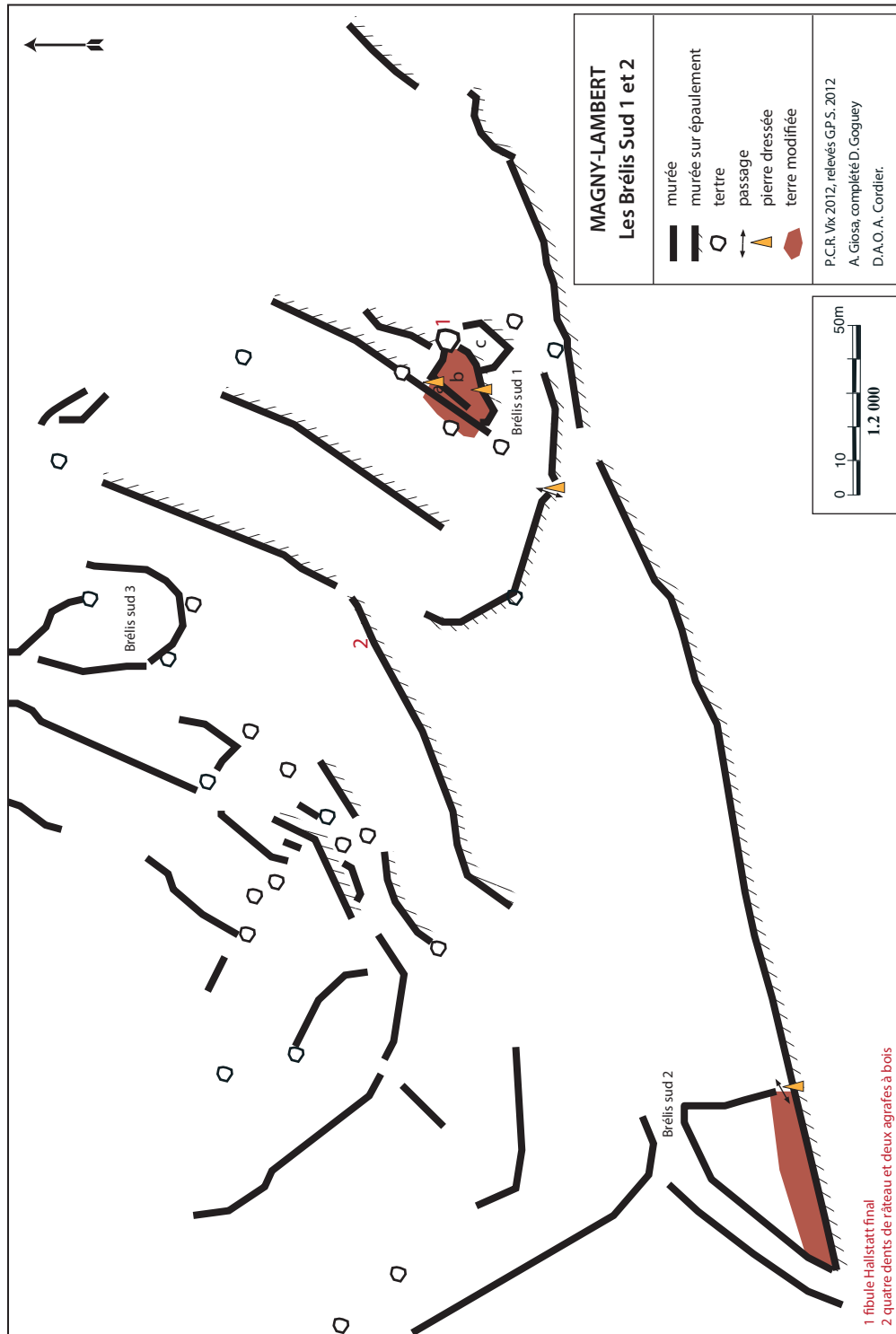


Fig. 10 : « Les Bréllis » sud: emplacements d'habitat identifiés et localisation du mobilier datant et fonctionnel.

Dans l'enclos «Brélis» sud 1, la nature du matériel indique une fonction différente pour les espaces (a) et (b) caractérisés par de nombreux clous de menuiserie (75) et l'espace (c) dans lequel les clous de menuiserie sont quasi absents (2), et les clous de chaussure plus nombreux (44), et la seule fibule provient de cet espace.

D. Jours-lès-Baigneux, « Bois de Jours » (fig. 11)

Cet ensemble fermé est étagé sur le versant sud d'une colline qui surplombe au nord le vallon de Magny et associe un tumulus intact de 20 m de diamètre non connu et des terrasses les unes agricoles, les autres d'habitat. La murée est se poursuit sur le sommet, et entoure toute cette butte allongée. Sur le sommet, du côté nord, une bande de quelques mètres est dégagée entre la murée qui poursuit celle entourant l'enclos de versant et le lapiaz qui s'étend sur presque tout le sommet, cette partie dégagée du lapiaz est plus large (15 m environ) à l'angle nord de la colline qui est soutenue à ce niveau par des falaises, d'où on a la vue sur le vallon de Magny, et on note à ce niveau un passage dans la murée et 3 m plus bas un replat aménagé, sorte de glacis. Sur ce glacis au pied de la falaise un trou était fraîchement creusé et une frette de fer de moyeu de char posée à côté.

«Glacis», partie sommitale de «Bois de Jours»	
Échange	Frette de moyeu de char intacte en fer, diam. externe : 12,4 cm

• Enclos « Bois de Jours » (fig. 12)

Toute la partie ouest du versant, occupée par des terrasses longues, sur lesquelles le sol n'est pas modifié, et sans concentration de matériel métallique, semble constituer l'espace agropastoral.

Dans la partie est du versant, recouverte par une végétation dense de pervenches, deux espaces d'habitat sont bien caractérisés par la modification de la terre, sur plus de 20 cm de profondeur, et la densité de fragments métalliques : la terrasse (d) 15 m de long x 6 m de large, soutenue par un puissant soutènement et le petit enclos rectangulaire en terrasse (g) (20 m x 6 m).

Enclos « Bois de Jours », espaces (d) et (g)	
Équipement personnel	1 nécessaire de toilette en fer (pince à épiler, cure-dents et tire-tiques rattachés à un anneau), Hallstatt final ou La Tène A (pl. 2, n° 2) 1 fragment de fibule à boîte à ressort en 2 pièces, 1 ^{er} s. (pl. 2, n° 7) 1 bague de fer à intaille, 1 ^{er} siècle (pl. 2, n° 3)
Équipement domestique	45 clous menuiserie
Activités artisanales	1 poinçon
Activités agricoles	1 clochette entière, 2 battants 1 hache à emmanchement circulaire (2,850 kg)
Céramique	2 fragments de céramique de type proto. 40 fragments de céramique commune claire 1 rebord céramique fine à engobe marron 2 fragments de céramique métallescente

- Dans la petite structure (b), carré formé par 4 murées (environ 7 m x 6 m), développée dans la murée de l'enclos, se trouvait une rouelle en alliage (pl. 2, n° 1).

- Dans l'espace (c) terrasse soutenue par un tertre de 7 m de diamètre, où la terre est peu ou pas modifiée, on a trouvé deux monnaies et un couteau.

- Un dépôt intentionnel : la structure (f), constituées de 3 murées en U, entourant un espace vide à l'intérieur et non terrassé, contenait, dix cm en amont d'une pierre haute de 25 cm fichée dans cette murée, un ensemble de 11 sesterces de la période antonine, ensemble «très cohérent d'un point de vue numismatique et chronologique, trop cohérent» selon L. Popovitch (voir Annexe 1).

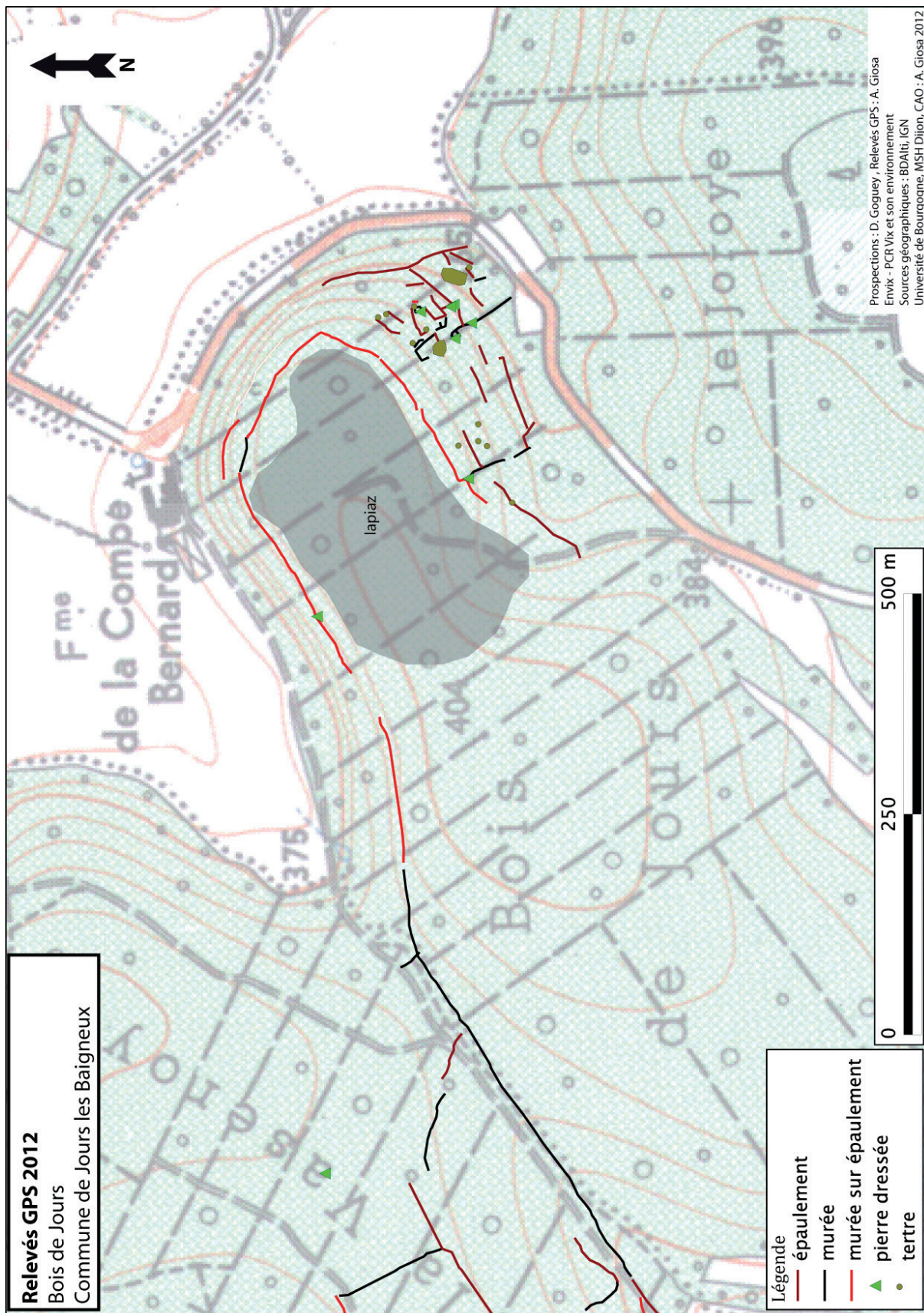


Fig. 11 : « Bois de Jours » : l'enclos est implanté sur le versant sud ; la partie sommitale est occupée par du lapiaz, qui est dégagé sur le rebord nord-est, au niveau d'un passage aménagé dans la murée.

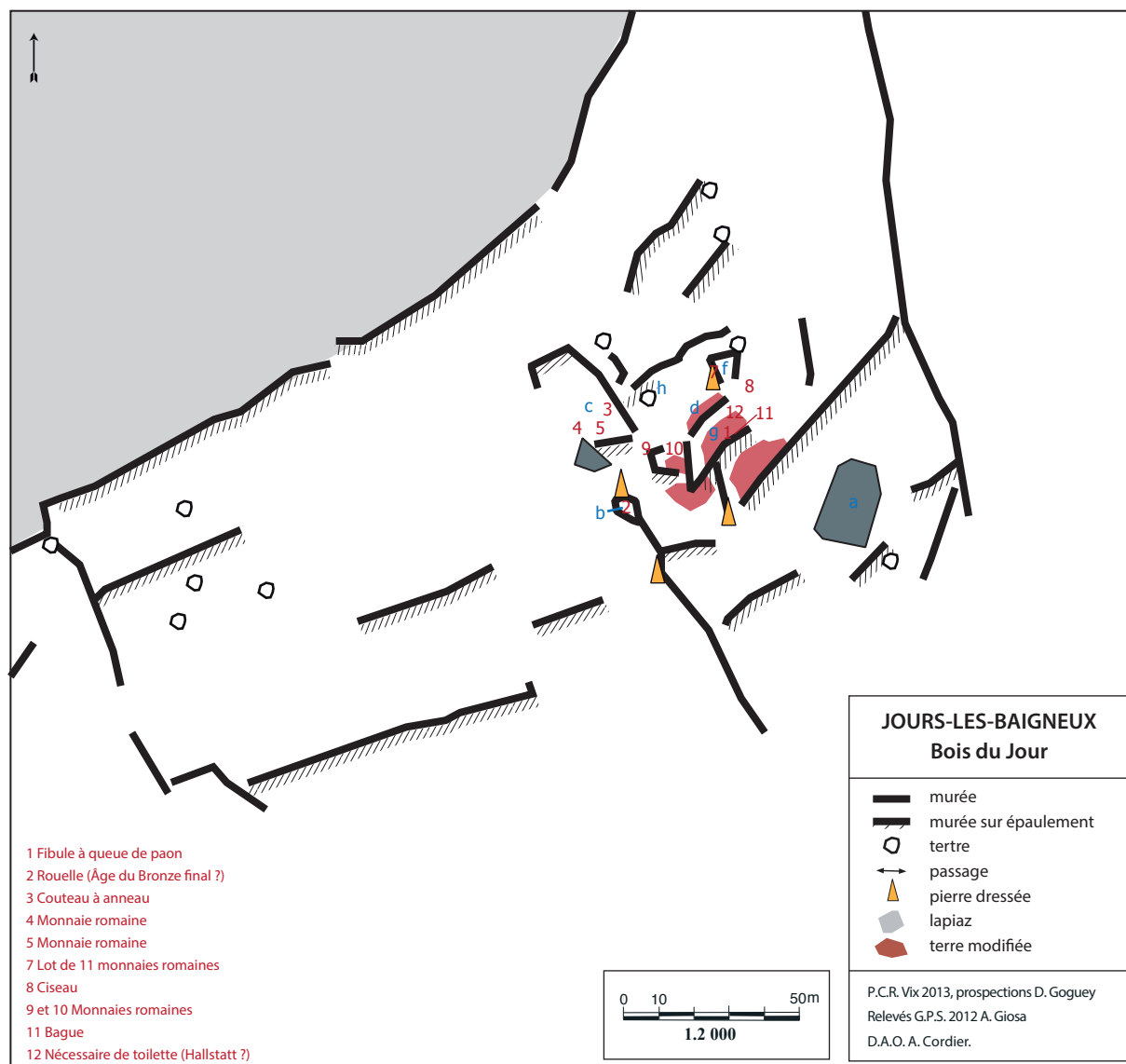


Fig. 12: Enclos « Bois de Jours » : localisation du mobilier datant.

« Bois de Jours », espace (c)	
Équipement personnel	1 couteau à anneau médiéval
Céramique	2 monnaies de Domitien et Marc-Aurèle (voir Annexe 1)

Interprétation : Sous réserve de confirmation des datations de la petite roue et du nécessaire de toilette, cet enclos complexe situé, à proximité d'un tumulus intact a été occupé sur une longue durée. La partie sommitale pourrait avoir aussi été occupée anciennement, c'est ce que suggère l'aménagement du glacis sous la falaise et la frette de moyeu prélevée contre la falaise et laissée par un clandestin.

E. Beaunotte, « Bois des Mas » (Compléments à 2012) (fig. 13)

Les relevés G.P.S. 2011 et 2013 réalisés par A. Giosa et E. Le Goff et les prospections métalliques de 2012, qui ont permis d'appréhender deux habitats, sont à présent complétées par l'interprétation de la couverture Lidar. Des lacunes constituées par des secteurs impénétrables sont ainsi comblées. Toute la partie sommitale de la colline qui surplombe à l'est le Brevon est occupée (sur environ 9 hectares)

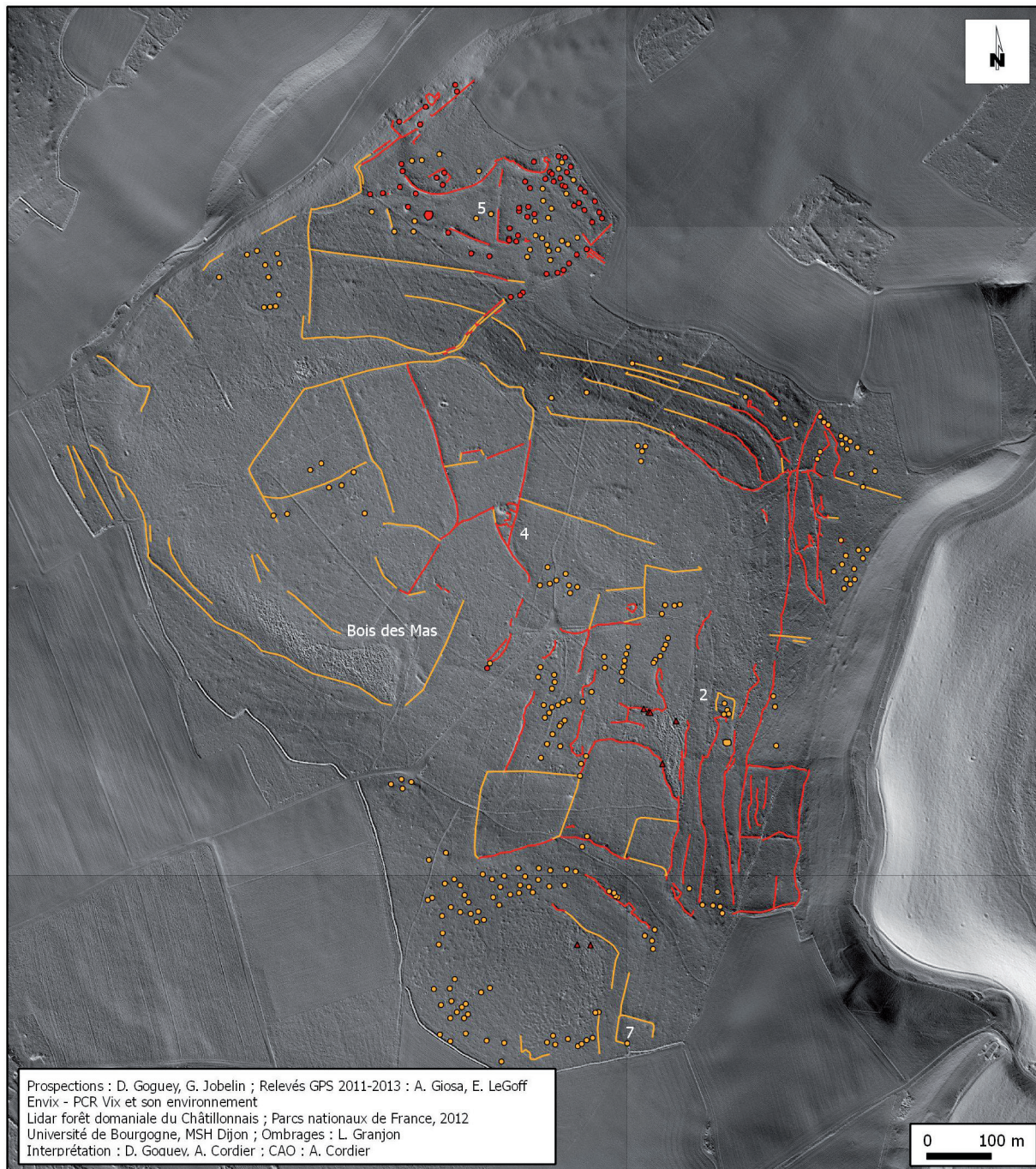


Fig. 13 : «Bois des Mas» : en rouge les structures relevées au G.P.S.,
 en jaune les structures visibles sur l'image Lidar.

par un parcellaire irrégulier par la forme et la surface des parcelles : leur superficie varie de 4 000 m² à 90 m². Quelques parcelles ont un côté rectiligne, l'autre curviligne, et toute la partie nord est caractérisée par un tracé curviligne. Cette parcelle nord, à l'angle de laquelle on a trouvé un fragment de fibule de La Tène B/C, englobe un tumulus probable. L'antériorité laténienne de l'occupation suggérée par le caractère irrégulier des parcelles est confirmée par les fragments de céramique de « Bois des Mas » 4, le fragment de fibule de « Bois des Mas » 5 et les fragments de campanienne A et B de « Bois des Mas » 2.

III. Intégration des compléments Lidar aux recherches en cours

A. Examen du potentiel

1. Habitats

12 nouveaux enclos d'habitats possibles (fig. 14) sont repérés sur l'image Lidar dans l'ensemble de notre zone de travail (rebords de la Digeanne, du Brevon, et confluence Brevon-Seine) qui s'ajoutent aux 70 habitats en matériaux périssables déjà identifiés. Une première vérification au sol confirme leur facture antique, tous sont constitués de pierre de lapiaz brut à l'exception de «Combe au Loup», dans lequel on distingue des pierres taillées, et de «Vaupinard».

Ils correspondent à la forme la plus visible des habitats déjà identifiés¹ : enclos fermés de forme para-géométrique et une première vérification au sol confirme leur facture antique. Les uns sont rectangulaires («Les Pierges» 1, «Vaupinard» 3, «Combe au Loup» et «Les Plains»), les autres trapézoïdaux («Les Pierges» 2, «Bois des Forts Fays», «Petits Bois» d'Origny SE). L'enclos du «Champ des Barres» a une forme ovale. Trois enclos comportent les traces d'une construction en pierres taillées («Champ des Barres», «Combe au loup» et «Vaupinard» 3).

Leur organisation interne prend plusieurs formes : enclos accolés «Les Pierges» 2, «Champs Rouges» 1 et «Petits Bois» d'Origny S.E. L'enclos «Les Plains» est englobé à l'angle d'une parcelle, de même que celui des «Forts Fays». Trois enclos présentent la particularité d'englober des excavations : «Champ des Barres», «Vaupinard 3» et «Combe au Loup», que nous nous proposons de prospector en 2014.

2. Parcellaires (fig. 15)

L'apport du Lidar concerne davantage encore les parcellaires auxquels les habitats sont intégrés, les structures invisibles au sol ou masquées par la végétation tendent à modifier en fermant davantage un certain nombre de parcelles. L'extension des parcellaires varie, de quelques hectares autour d'un habitat à une trentaine d'hectares, et on voit que certaines murées se prolongent dans les terres cultivées. Après réexamen, quatre «modèles» subsistent :

- Le parcellaire régulier, orthonormé, dans lequel certaines parcelles entourent une construction en dur, occupe le plateau (prospection Y. Pautrat), ou dans la forêt de la Haye, et semble absent dans le secteur des rebords de vallées.

- On observe des parcellaires fermés para-réguliers, qui n'ont pas la netteté des parcellaires du plateau châtilonnais ni les bâtiments associés. Alors que jusqu'à présent la Roche Chambain² semblait un *unicum*, deux secteurs de parcellaires «Carrés-Vieilles Tailles» et «Les Plaines-Vaulordon» sont «fermés» par le Lidar, et deviennent para-réguliers avec des parcelles tendant vers la forme rectangulaire. Un facteur d'explication de cette parcellisation dense pourrait être topographique dans un cas, et anthropique dans l'autre : «Les Plaines», dans lesquelles un habitat a pu être identifié (Tène C2 et gallo-romain) constituent un vaste espace plan (16 hectares environ) – comme le toponyme l'indique – prolongé par des champs actuellement cultivés en rebord du Brevon. Cette parcellisation relativement régulière, dans laquelle la forme rectangulaire est prédominante, ne concerne que la partie plane et s'arrête dès les rebords plus escarpés surplombant la rivière.

- Des ensembles irréguliers par la forme et la surface des parcelles, à segments curvilignes, sont liés à des habitats échelonnés sur toutes les périodes laténiennes et gallo-romaines. À Busseaut-Bellenod, le parcellaire d'une quarantaine d'hectares intégrant une dizaine d'habitats échelonnés sur La Tène B, C, D ainsi qu'un tumulus est à dominante curviligne

1. Voir dans D. Goguy et A. Cordier, 2014 à paraître, une synthèse des différents indices morphologiques correspondant aux habitats identifiés.

2- D. Goguy et Y. Pautrat 2011, p. 58, A. Giosa, rapport 2012.

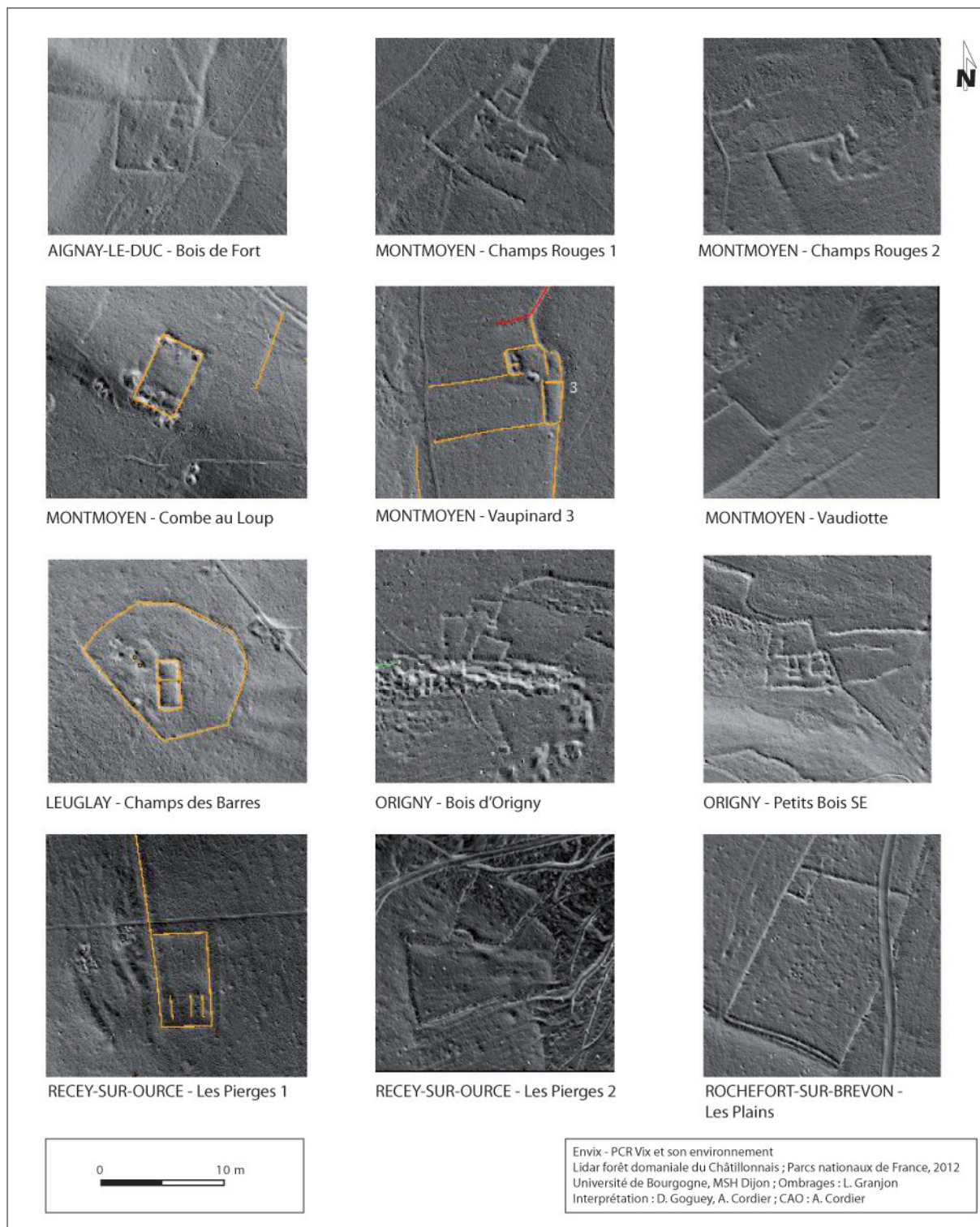


Fig. 14: Enclos d'habitat possibles, repérés sur l'image Lidar.

• Enfin, des « parcelles » restent discontinues³ : des structures linéaires souvent curvilignes, délimitent très partiellement des petits espaces dégagés du lapiaz originel, sur les versants des épaulements sont parallèles aux courbes de niveau et instaurent des terrasses longues. Les petits tertres sont nombreux, l'un d'eux au Brulis du Puset a été fouillé par C. Petit et son équipe qui a conclu à un tertre d'épierrement. Cette forme d'occupation peut concerner des collines entières.

3- D. Goguy *et alii*, 2010, p. 184.

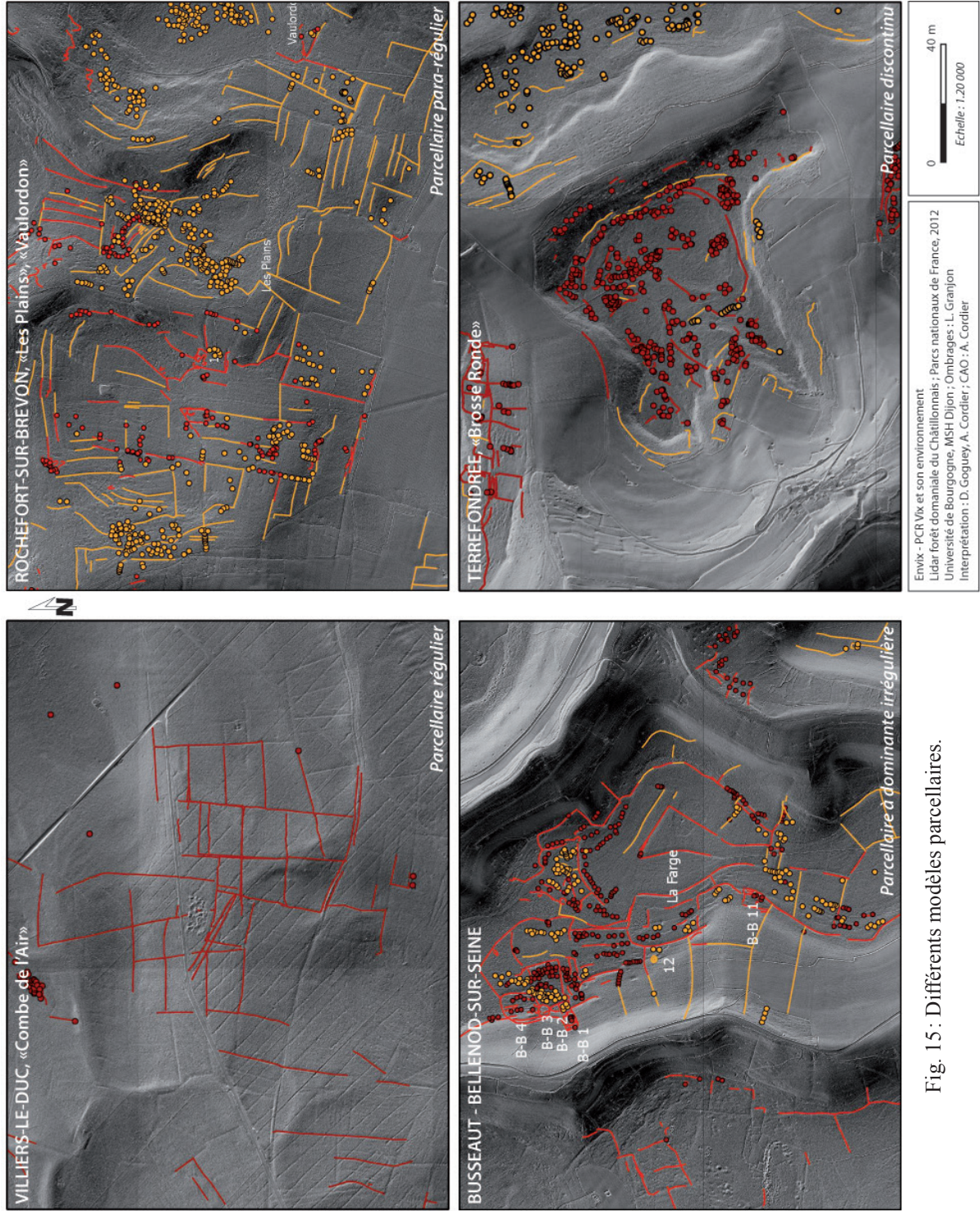


Fig. 15 : Différents modèles parcelaires.

3. Enclos à vocation spécifique (A. Cordier) (fig. 16)

Parmi les enclos d'habitat à dominante irrégulière se détachent d'autant plus une série d'enclos réguliers quadrangulaires. Les prospections métalliques effectuées dans ces espaces ont révélé pour la majorité d'entre eux une absence de mobilier métallique ou un matériel différent de ce que l'on retrouve dans les habitats bien identifiés, orientant vers une fonction spécifique, cultuelle ou peut-être funéraire (fig. 18).

Ainsi, dès les premières prospections sous les forêts surplombant la Digeanne, deux enclos quadrangulaires avaient été interprétés comme cultuels, les « Grands Carrés » et « Champerrin 3 » (Goguey, Bénard 2001-2002) (fig. 17). En 2012, sur les rebords du Brevon, deux nouveaux enclos quadrangulaires donnent également des indices d'une fonction cultuelle : il s'agit des sites de « La Galopine » et de « Bani » (Goguey, Cordier 2014 à paraître).

En 2013, l'examen de la couverture Lidar a également permis de repérer neuf nouveaux enclos quadrangulaires et un enclos quadrilatéral avec deux angles arrondis (fig. 19). Il s'agit essentiellement d'enclos de très petites dimensions, plus petites que la majorité des enclos à vocation spécifique mis en évidence par les relevés au G.P.S.

La moitié de ces structures a pu être vérifiée sur le terrain (fig. 20).

- *Recey-sur-Ource, « Les Pierges »*

L'enclos est installé sur le versant oriental qui surplombe la Groème, dont la pente est aménagée par une succession de longs épaulements. L'enclos se situe immédiatement sous un large banc de lapiaz et se raccorde à une terrasse soutenue par une murée sur épaulement est/ouest. Une ouverture marque le passage entre la terrasse et l'enclos.

L'enclos forme un carré fermé d'une douzaine de mètres de côté, délimité par de larges et hautes murées. Une première observation visuelle permet de supposer que certains blocs ont été grossièrement équarris.

- *Bellenod-sur-Seine, « Bois de Bœuf »*

L'enclos de « Bois de Bœuf » est implanté sur une langue d'un plateau qui s'étend entre le Brevon au nord et la Seine au sud. Pourtant proche d'une source, le site est archéologiquement isolé : les traces de parcelles les plus proches sont à près de 500 mètres au nord et au sud. Mais à environ un kilomètre à l'ouest s'étend le vaste ensemble de Busseaut-Bellenod. L'enclos de « Bois de Bœuf » est relié à quelques épaulements orientés globalement selon un axe nord-sud.

L'enclos est de forme approximativement carrée et de petite dimension (environ 18 mètres de côté). Il est délimité par des murées sur les quatre côtés mais, au contraire de la plupart des autres enclos quadrangulaires, son espace interne n'est pas dépourvu de pierres. La particularité de l'enclos de « Bois de Bœuf » se situe dans son ouverture : une entrée se matérialise au sud par une interruption dans la murée et est monumentalisée par deux tertres à l'extérieur. Cet élément est sans doute un indice du caractère spécifique de la structure.

- *Nod-sur-Seine, « Sur les Roches »*

Cet enclos a été repéré dans un secteur densément occupé, encore inédit. Il est inclus dans un réseau parcellaire para-régulier, et plus précisément dans une parcelle trapézoïdale. Mais la liaison entre l'enclos et son environnement direct est perturbée par une ligne forestière moderne.

L'enclos se présente sous la forme d'un rectangle dont les angles sont orientés aux points cardinaux. Si la forme quadrangulaire concorde avec les autres enclos relevés, ses caractéristiques morphologiques diffèrent : les contours ne sont pas délimités par des murées mais par un haut épaulement accentué par un fossé interne. L'espace clos est quant à lui bombé. Cet enclos réalisé par des levées de terre et des fossés est en cohérence avec un environnement dénué de ressources en pierre. L'ensemble du parcellaire environnant est essentiellement constitué d'épaulements.

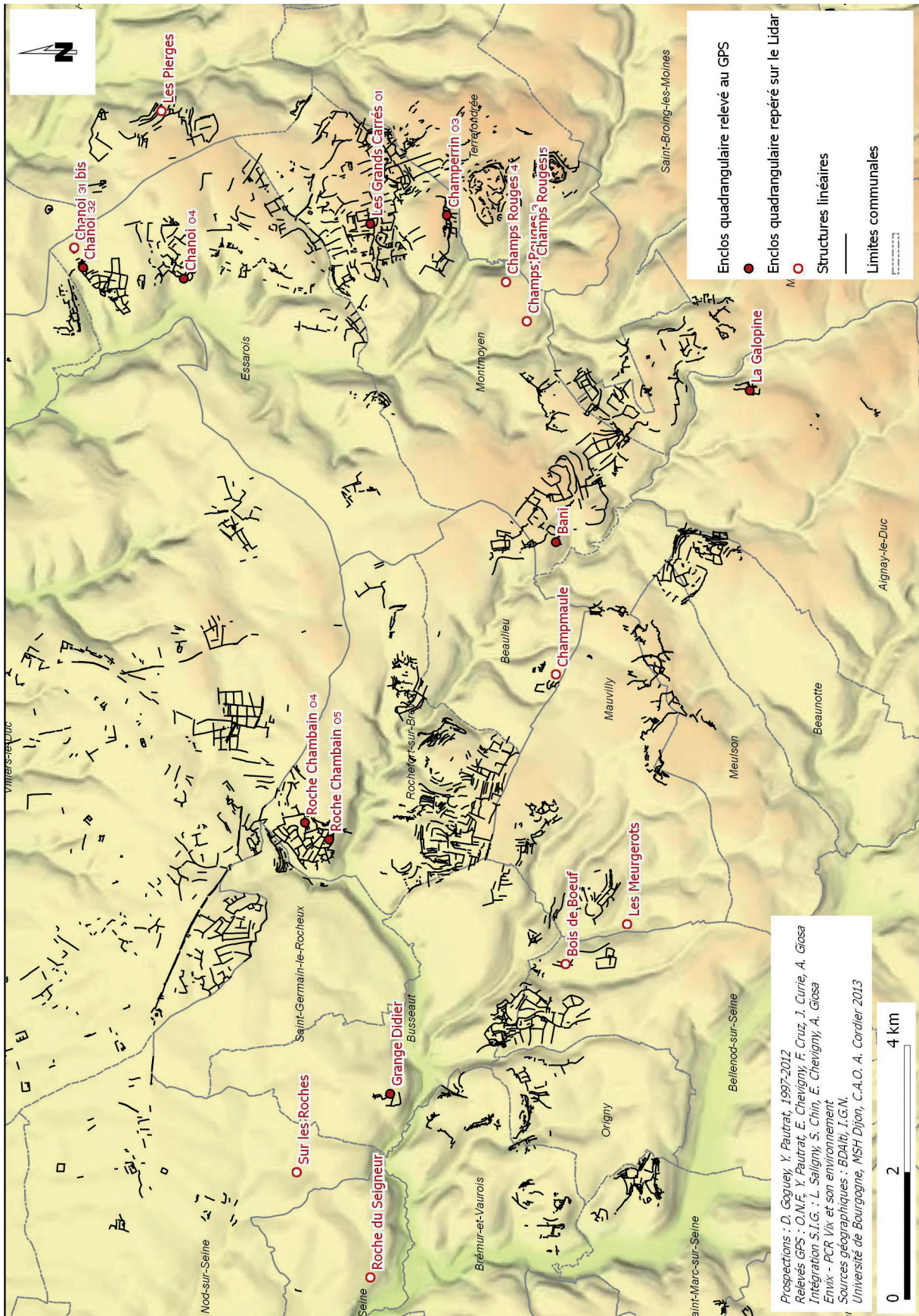


Fig. 16 : Répartition des enclos quadrangulaires.

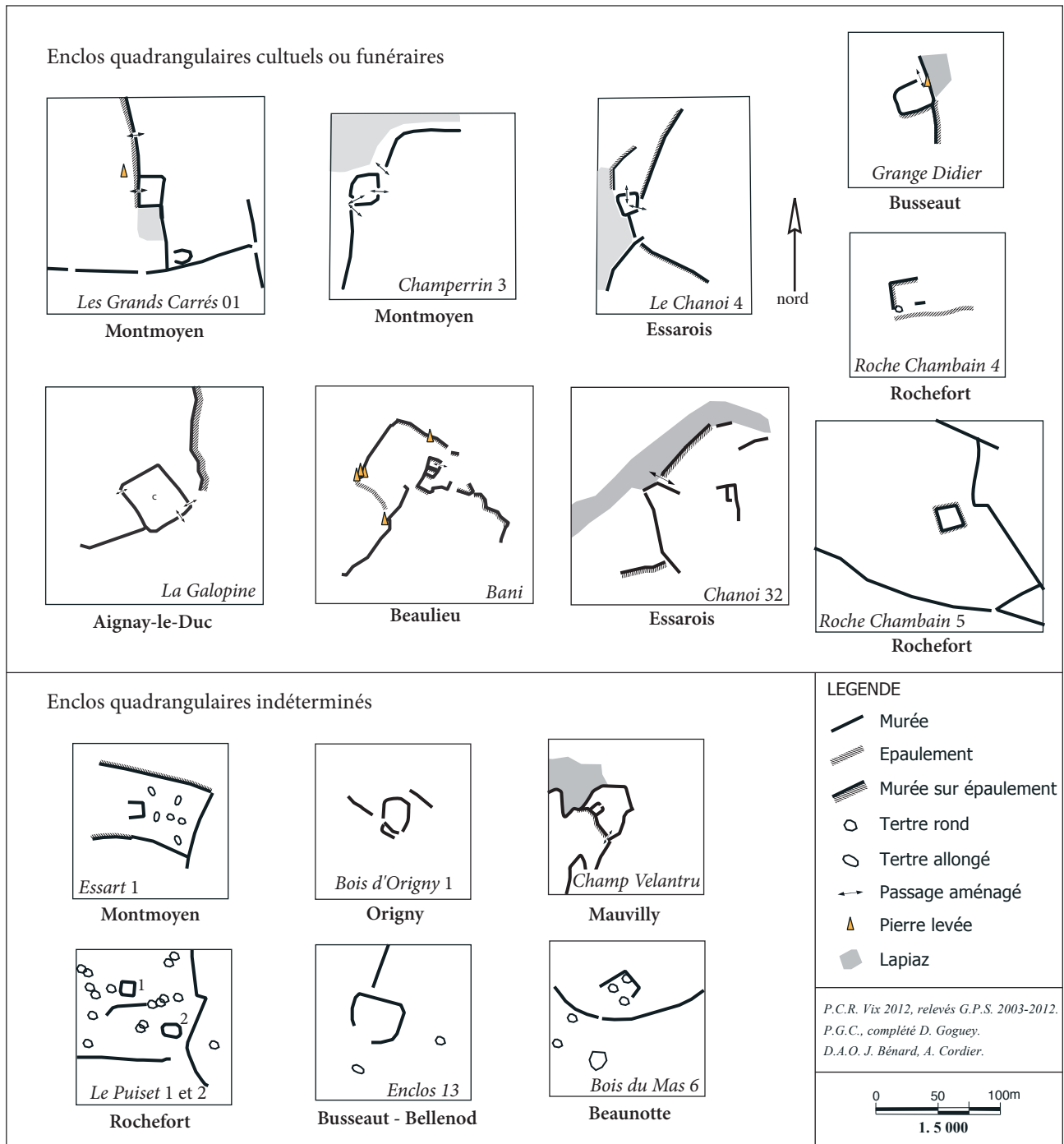


Fig. 17 : Enclos quadrangulaires repérés par les prospections au sol entre 1997 et 2012.

Il sera impossible d'approfondir les recherches sur cette structure par les moyens habituels : une végétation dense et hostile recouvre l'ensemble de la parcelle.

• Montmoyen, « Champs Rouges » 3

Sur les versants du « Bois des Champs Rouges », trois nouveaux enclos supposés quadrangulaires (ou au moins quadrilatéraux) ont été relevés mais seulement deux d'eux sont aujourd'hui vérifiés : le premier est situé sur les pentes occidentales tandis que le second a été localisé sur le versant oriental, sur la commune de Terrefondrée (*cf. supra*). L'enclos de « Champs Rouges » 3 est intégré dans un parcellaire rayonnant suivant la topographie du plateau. Sur le méplat, au moins un habitat a été reconnu (« Champs Rouges » 1) ; un second est probable (« Champs Rouges » 2).

Localisation	Forme	Dimensions	Ouvertures	Contexte	Mobilier spécifique
Aignay-le-Duc « La Galopine »	Enclos carré	Dim. 40 x 43 m Sup. 1 720 m ²	Une à l'ouest Deux à l'est	Habitat à 150 m	19 monnaies 5 fibules 1 Mercure
Beaulieu « Bani »	Enclos rectangulaire	Dim. 50 x 70 m Sup. 3 500 m ²	Deux à l'est Une au sud	Habitat à 250 m	16 monnaies 3 fibules 1 rouelle-cage
Busseaut « Grange Didier »	Enclos rectangulaire	Dim. 30 x 20 m Sup. 600 m ²	Une au nord	Lié structurellement à 1 habitat	
Essarois « Le Chanoi » 04	Enclos trapézoïdal		Une au nord Une au sud-est	Lié à un habitat à 150 m	
Essarois « Le Chanoi » 32	Enclos rectangulaire	Dim. 12 x 20 m Sup. 240 m ²		A 60m d'un habitat	
Montmoyen « Champerrin » 03	Enclos carré	Dim. 20 x 22 m Sup. 440 m ²	Une à l'est Une au sud-ouest	Lié structurellement à Habitat à 60 m	7 monnaies 1 fibule
Montmoyen « Les Grands Carrés » 01	Enclos trapézoïdal	Dim. 20 x 24 m Sup. 480 m ²	Une à l'ouest Deux au nord	Habitat (?) à 200 m	8 monnaies 1 statuette de Mercure
Rocheftort « Roche Chambain » 04	Enclos carré ouvert	Dim. 22 x 30 m Sup. 660 m ²	Une au sud-ouest Ouvert à l'est	Intégré dans un parcellaire avec habitats	
Rocheftort « Roche Chambain » 05	Enclos carré	Dim. 20 x 20 m Sup. 400 m ²	Une au sud-ouest	Intégré dans un parcellaire avec habitats	1 monnaie
Aisey-sur-Seine « Roche du Seigneur »	Enclos carré	Dim. 17 x 16 m Sup. 280 m ²		Intégré dans un parcellaire	
Beaulieu « Champmaule »	Enclos carré	Dim. 13 x 13 m Sup. 170 m ²		Intégré dans un parcellaire	
Bellenod-sur-Seine « Bois de Bœuf »	Enclos carré	Dim. 17 x 14 m Sup. 240 m ²	Une au sud-est	Isolé	
Essarois « Chanoi 31 bis »	Enclos carré	Dim. 14 x 18 m Sup. 250 m ²	Une au nord	Intégré dans un parcellaire	
Mauvilly « Les Meurgerots »	Enclos carré	Dim. 16 x 17 m Sup. 270 m ²		Intégré dans un parcellaire	
Montmoyen « Champs Rouges » 3	Enclos quadrilatéral avec deux angles arrondis	Dim. 15 x 15 m Sup. 225 m ²		Intégré dans un parcellaire avec habitats	
Montmoyen « Champs Rouges » 4	Enclos rectangulaire	Dim. 25 x 20 m Sup. 380 m ²		Intégré dans un parcellaire	
Nod-sur-Seine « Sur les Roches »	Enclos rectangulaire	Dim. 18 x 14 m Sup. 250 m ²	Une au sud ?	Intégré dans un parcellaire	
Recey-sur-Ource « Les Pierges »	Enclos carré	Dim. 10 x 12 m Sup. 120 m ²	Une au sud-ouest ?	Intégré dans un parcellaire avec habitats	
Terrefondrée « Champs Rouges » 5	Enclos carré	Dim. 15 x 14 m Sup. 190 m ²	Une à l'est	Intégré dans un parcellaire	

Fig. 18 : Caractéristiques des enclos quadrangulaires.

La structure présente une forme singulière : elle est la seule à posséder deux angles arrondis au sud-ouest et au sud-est. Les murées sont particulièrement fines (une trentaine de centimètres de hauteur) ; seule la vérification sur le terrain permettait d'inclure cette structure au recensement des enclos quadrangulaires.

• *Terrefondrée, « Champs Rouges » 5*

L'enclos des « Champs Rouges » 5 est également intégré au réseau d'occupation présenté ci-dessus. L'espace de cet enclos est délimité au sud par une murée sur épaulement et sur ses autres côtés par un simple épaulement. La murée septentrionale est « doublée » par une seconde murée sur épaulement délimitant un chemin le long de l'enclos. Le tout est enceint d'un mur moderne. Enfin, une large ouverture peut être observée au sud-est de l'enclos.

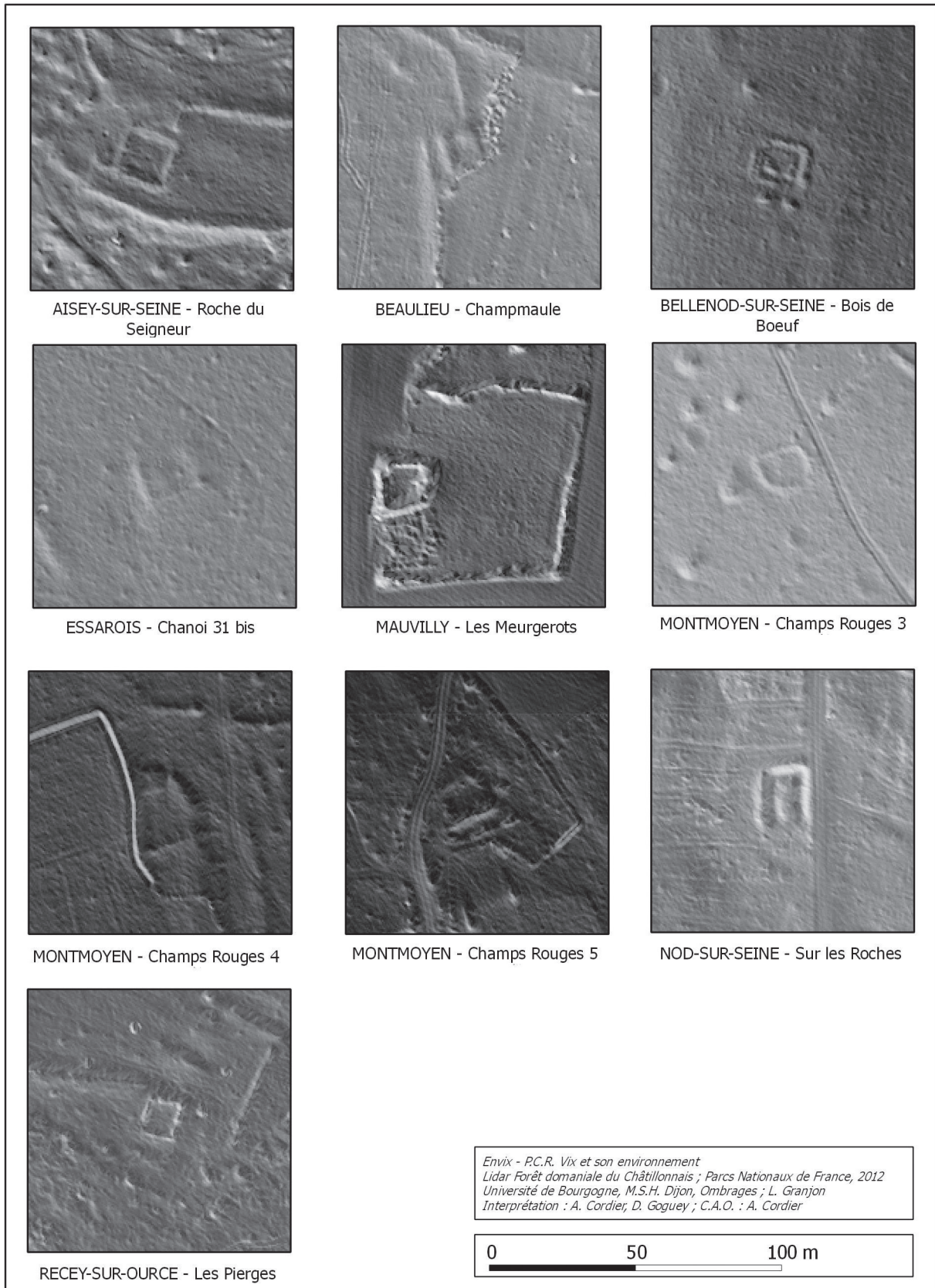


Fig. 19: Enclos quadrangulaires repérés sur la couverture Lidar.

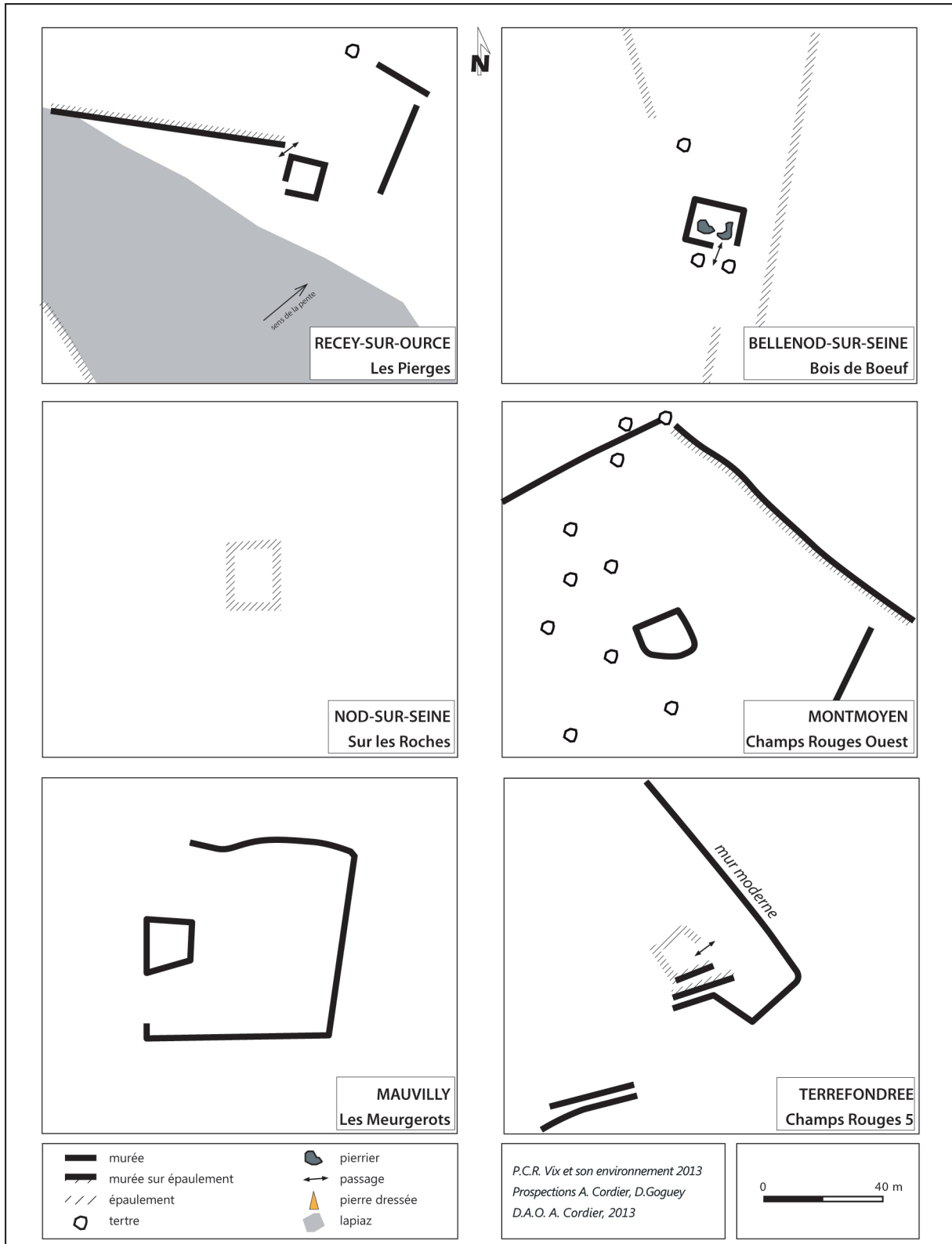


Fig. 20: Enclos quadrangulaires repérés sur la couverture Lidar et vérifiés sur le terrain.

• *Mauvilly, « Les Meurgerots »*

Le site des « Meurgerots » est a été identifié dans un petit bosquet certainement conservé grâce aux vestiges imposants qu'il renfermait. En effet, les parcelles environnantes ont toutes été défrichées et mises en culture. L'interprétation de cet enclos quadrangulaire de 16 à 17 mètres de côté est la plus problématique du recensement : en effet, les murées, conservées sur les quatre côtés, sont particulièrement massives, pouvant atteindre plus de deux mètres de hauteur et x mètres de largeur. Cette caractéristique morphologique ne concorde pas avec les autres structures quadrangulaires répertoriées. Il s'agit également du seul enclos installé contre la limite occidentale d'une enceinte quadrangulaire soulignée par un petit muret. Une simple observation visuelle de la parcelle a permis de mettre en évidence une végétation d'origine anthropique (groseilliers). La datation relative du site des « Meurgerots » est difficile à établir et ne pourra sûrement pas être précisée : des essais de prospections métalliques ont déjà été réalisés dans les années 1997 mais elles ont été abrégées par la découverte de nombreuses douilles d'armes à feu.

B. Relecture d'un secteur étudié : entre la Digeanne et la Groème

(fig. 21 à 24)

La connaissance de la langue de plateau surplombant à l'ouest la Digeanne, à l'est la Groème affluents de l'Ource, est complétée par l'examen de l'image Lidar (fig. 21 à 23).

Les axes de circulation sont déjà connus (fig. 24) : voie protohistorique et antique Beneuvre-Vertaut, sur laquelle se greffe une voie vers le nord en direction de Veuxhaille-sur-Aube. Un autre chemin apparaît sur l'image Lidar, il est de typologie antique, bordé de deux murées et visible sur 500 m à la Combe au Loup – c'est-à-dire beaucoup plus que les chemins matérialisant l'accès à certains enclos d'habitat qui ne dépassent pas 100 m –, d'orientation est-ouest, et doit constituer une traverse entre deux collines (fig. 25)

L'occupation du versant ouest est plus dense que celle du versant exposé à l'est (fig. 26). Sur six tumulus connus⁴, on en trouve quatre sur le versant exposé à l'ouest, (tumulus de Chateaubeau, tumulus sous Moscroy, tumulus de Champerrin, tumulus de Val Profond), un sur la rive droite de la Digeanne (tumulus de la Forge) et un sur le versant exposé à l'est surplombant la Groème (tumulus du Mont Savoye). Cette prédilection pour le versant opposé à l'ouest, est encore plus nette pour les habitats : une vingtaine de petits habitats avaient été identifiés dans les prospections 1997 au Trouy⁵ et 2003 au Chanoi⁶. Sur le versant exposé à l'est, les habitats possibles vérifiés de visu au sol sont au nombre de 4 : Champ des Barres enclos curviligne englobant des excavations, Pierges 1 enclos rectangulaire, Pierges 2 enclos accolés, révélés par une terre modifiée et une couverture de pervenches, et Pierges 3.

Dans la moitié nord de la langue de plateau, la partie médiane est vide d'habitats, ce qui correspond à la proximité à l'eau, déjà notée pour l'ensemble des habitats en matériaux périssables.

Sur ce versant exposé à l'ouest, les ensembles parcellaires sont globalement moins étendus.

Trois modèles de parcellaire sont représentés (fig. 24) :

- La forme discontinue avec présence de nombreux petits tertres (fig. 23, 24 et 27) est perceptible aux Perrons, à Moscroy, à la Brosse Ronde, à la Brosse Dormante et au camp fortifié de Chateaubeau, ce dernier constituant le seul « habitat » de ce secteur en l'état actuel de la recherche, seuls des fragments de silex y ont été recueillis ainsi que sur quelques terrasses.

- Le parcellaire irrégulier à tronçons curvilignes intégrant des habitats identifiés dans des enclos irréguliers (fig. 21, 24, 26 et 27) est concentré sur le rebord ouest (Chanoi et Trouy) où les indices de datation sont échelonnés sur toute La Tène. Ces petits habitats donnaient tous des indices de travail de

4. Les tumulus font l'objet d'une recherche spécifique par B. Chaume et J. Streer, qui confirment de visu ceux qui ne sont pas connus par la bibliographie.

5. RAE 2001, D. Goguy et J. Bénard, p. 137-147.

6. RAE 2010, D. Goguy, Y. Pautrat *et alii*, p. 109-121.

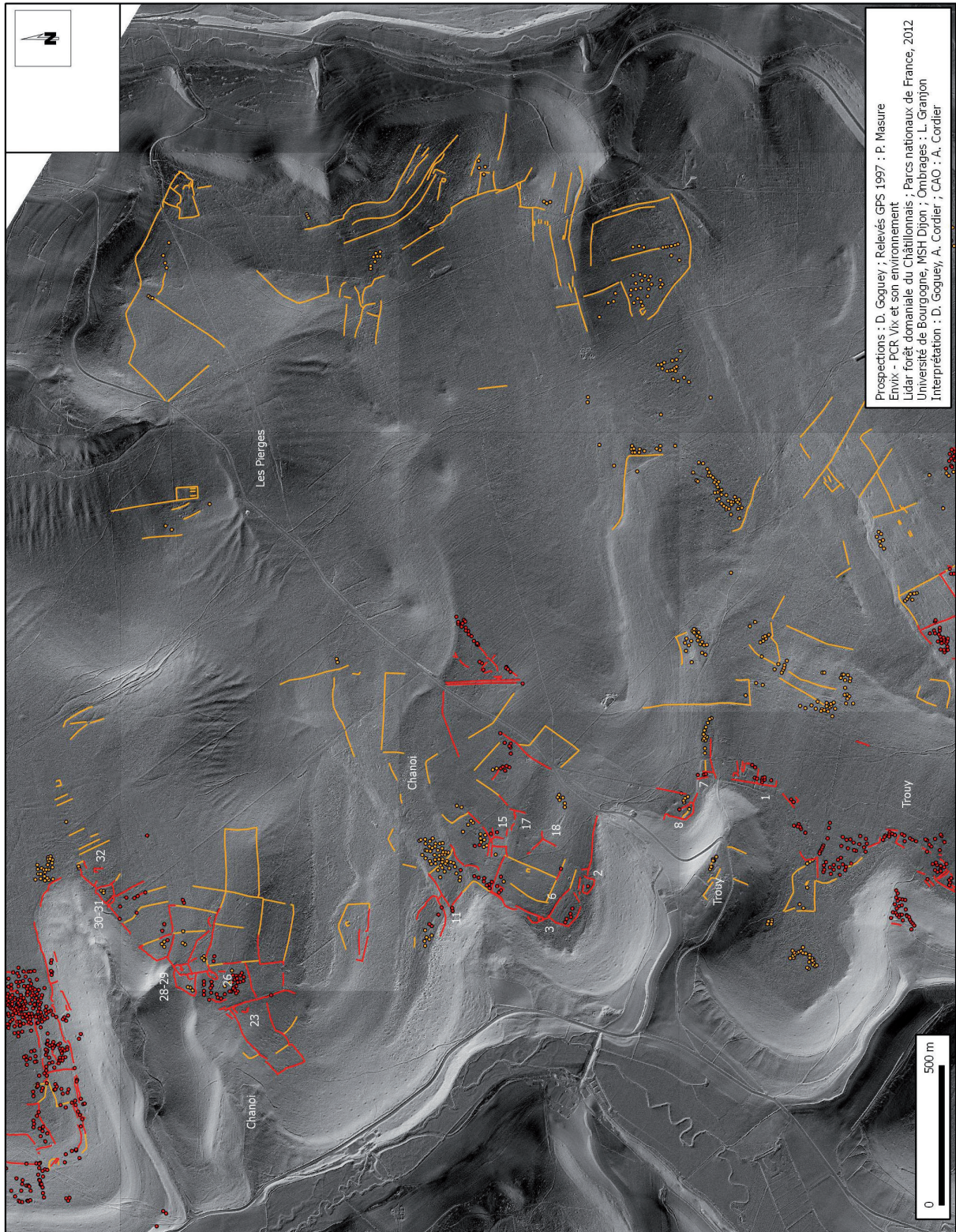


Fig. 21 : Entre Digeanne et Groeme : partie nord, en rouge structures relevées au G.P.S, en jaune compléments Lidar, habitats du Chanoi et du Trouy.

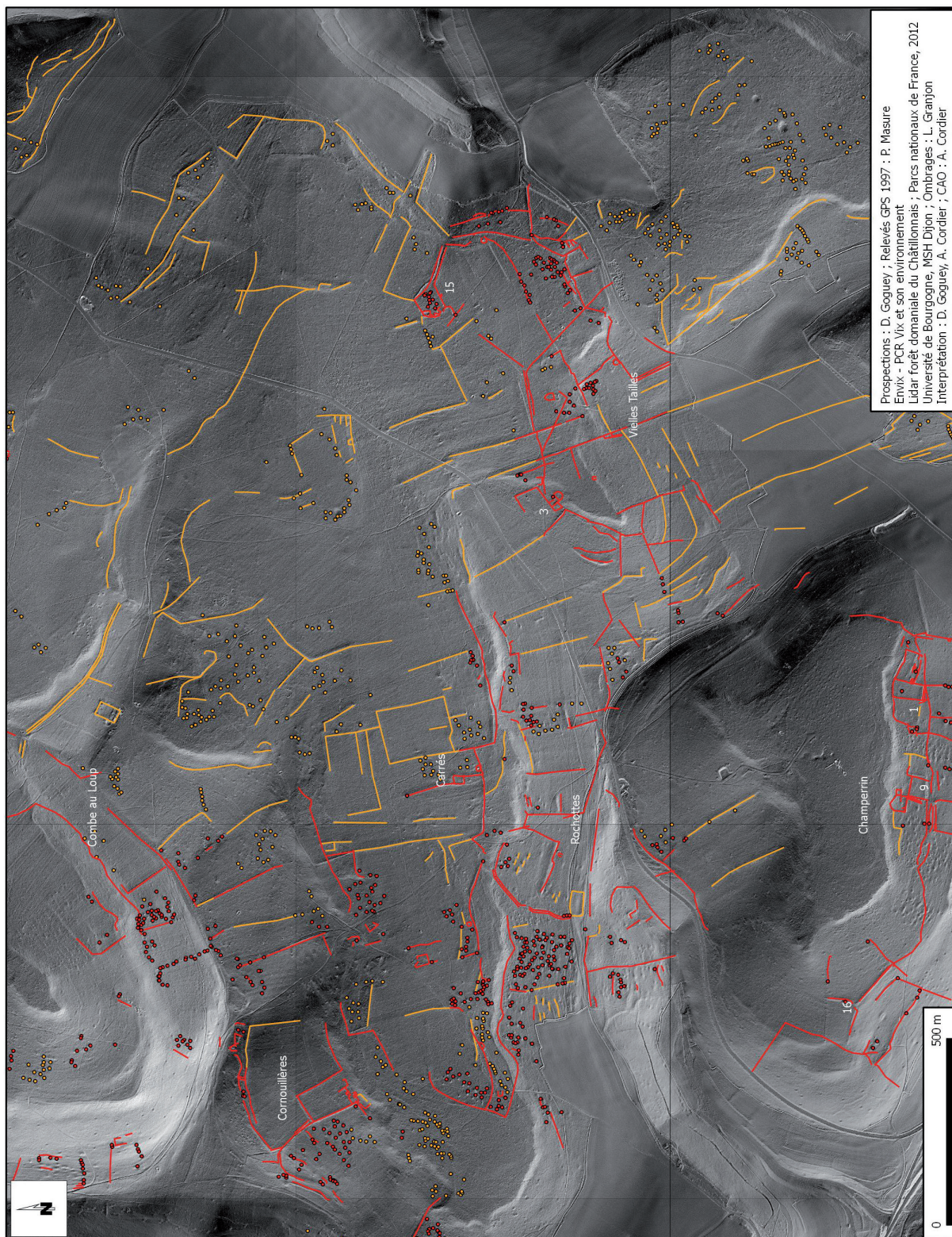


Fig. 22 : Entre Digeanne et Groeme : partie médiane, en rouge structures relevées au G.P.S, en jaune compléments Lidar, tumulus de Champerrin(16), habitats des Cornouillères, des Rochottes, Vieilles Tailles 3 et 15, Champerrin et 9, enclos culturels des Carrés et Champerrin 3.

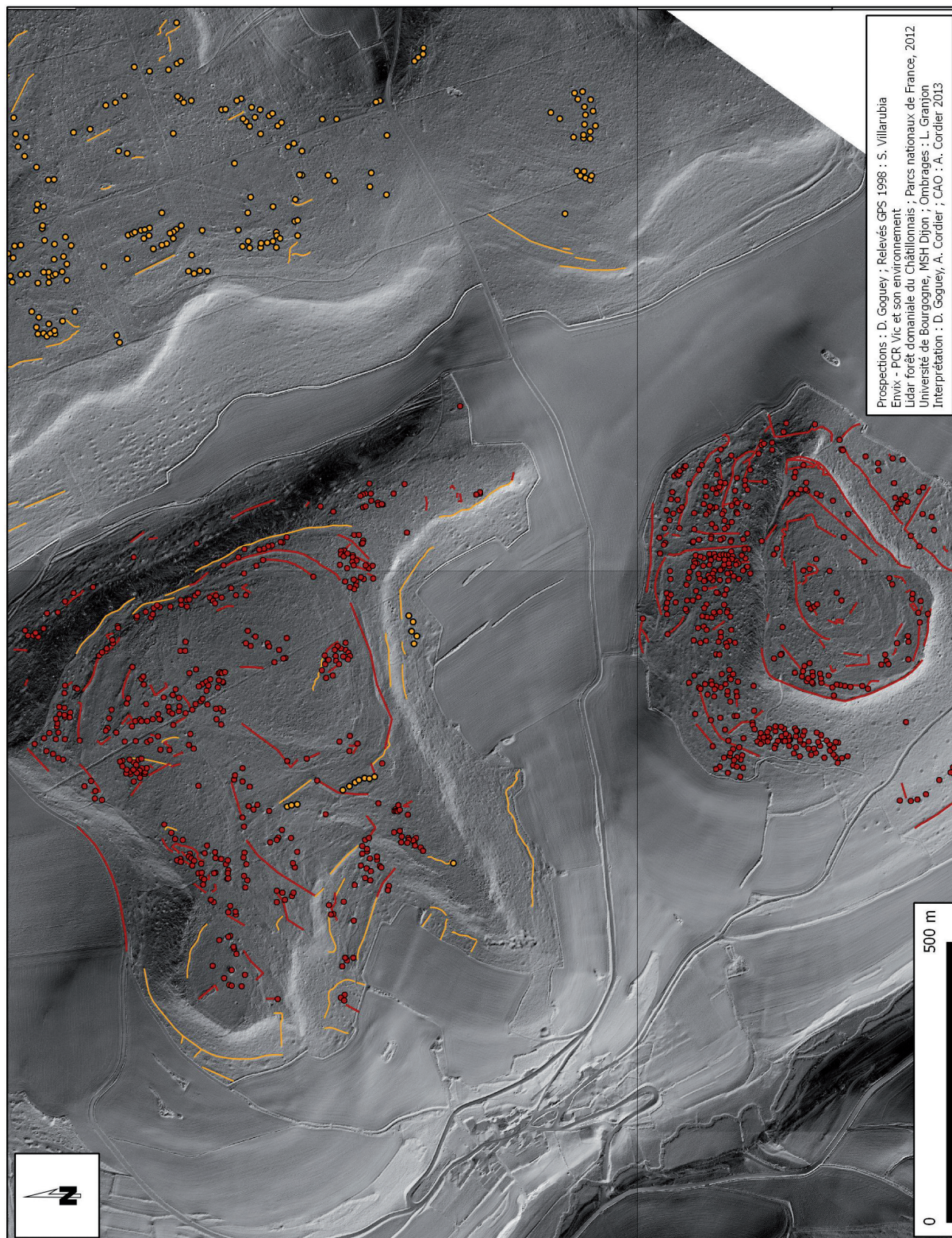


Fig. 23 : Entre Digeanne et Groeme : partie sud, en rouge structures relevées au G.P.S, en jaune compléments Lidar. Au nord, « Brosse Ronde » ; au sud, camp fortifié de « Chateaubeau ».

forge, à l'exception d'un bloc de réduction. La partie sommitale de la colline au même niveau se révèle quasi vide de structures, malgré un sol non pierreux et meuble. La mise en relation de ces deux données pourrait suggérer que la vocation principale de ces petits enclos n'est pas agricole.

- Enfin un parcellaire para-régulier comportant des parcelles rectangulaires constitue le bloc principal d'occupation (fig. 22, 24, 26 et 27). Ce parcellaire para-régulier englobe le tumulus de « Champerrin » 16⁷, les enclos cultuels de « Champerrin » 3 et des « Grands Carrés »⁸, les habitats de « Champerrin » 2 et 9⁹, de « Vieilles Tailles » 3 et 15¹⁰, des « Rochottes »¹¹. Les éléments de datation recueillis sont principalement de La Tène D, et de la période gallo-romaine, mais on trouve quelques jalons plus anciens Tène B aux « Rochottes », Tène A à l'enclos de « Champerrin » et au tumulus de « Champerrin ». Un facteur d'explication de cette parcellisation plus intense et plus régulière pourrait être le carrefour de deux grands itinéraires : Ce secteur est en effet enserré entre la voie protohistorique et romaine Beneuvre-Vertault et la voie en direction du nord vers Veuxhaules qui se raccordent à ce niveau.

IV. Perspectives 2014

L'identification des habitats autour de Magny-Lambert a permis d'élargir globalement l'empan d'occupation par rapport aux enclos précédemment prospectés avec des jalons hallstatiens au « Brélis Nord » et à Bois de Jour, – auxquels il faut peut-être associer la meule plate et les pendeloques perforées – et la monnaie de Gratien dans l'enclos de « Bois-là-Haut » Ouest. La difficulté de remonter à la période hallstattienne s'explique en partie par la petitesse et donc la fragilité des fibules en fer et des objets associés dans un contexte d'habitat intercalaire. La fonction de petite forge, clairement perceptible dans une partie des habitats à travers des scories de forge, en particulier sur les rebords de la Digeanne, a été concrétisée en 2013 par la découverte d'un *currency bar* dans l'habitat 3 de « Bois-là-Haut » qui sera étudié par Marion Berranger en 2014.

Avec les compléments apportés par la couverture Lidar, on peut espérer tendre vers l'exhaustivité, 12 nouveaux habitats sont ainsi repérés, mais en même temps on voit la difficulté d'interpréter « automatiquement » les habitats d'après les seuls critères morphologiques, les enclos 1 et 2 de « Brélis Nord », l'enclos 1 de « Bois-là-Haut » Ouest étaient vides d'éléments métalliques mais surtout ne comportait pas un sol modifié, témoin d'une occupation humaine.

Nous proposons de poursuivre l'identification de nouveaux habitats – structures qui fournissent des indices de datation – d'une part autour de Magny-Lambert et d'autre dans les secteurs précédemment étudiés (rebords du Brevon et confluence Seine- Brevon). Au terme de ce triennal, il devrait ainsi être possible de mettre en relation les différents modèles parcellaires complétés de toutes les structures visibles, comme nous l'avons fait en 2013 pour le secteur entre Digeanne et Groème, et les indices de datation recueillis dans les habitats intégrés.

L'analyse des enclos à vocation spécifique constituera un nouvel axe de recherche prioritaire, au même titre que les études aujourd'hui très avancées sur les habitats et les parcellaires.

L'objectif de cet examen ciblé est de mieux cerner les fonctions de ces structures à dominante régulière, dont la morphologie s'oppose aux enclos d'habitats clairement identifiés par un protocole multifactoriel. Si l'hypothèse d'une vocation cultuelle a été fortement argumentée pour quatre de ces sites (Aignay-le-Duc, « La Galopine » ; Beaulieu, « Bani » ; Montmoyen « Champerrin » 03 ; Montmoyen « Les Grands Carrés » 01), beaucoup de doutes subsistent pour les autres enclos quadrangulaires relevés au G.P.S. ou récemment repérés sur la couverture Lidar. Il s'agit donc d'étayer, si celle-ci se confirmait, l'hypothèse d'espaces dédiés à des activités particulières mais aussi de mieux comprendre leur implantation, notamment pour les enclos cultuels, dans les réseaux d'occupation du territoire.

7. D. Goguy et J. Bénard, 2001, p. 167, 170.

8. *Ibid.*, p. 165-167.

9. *Ibid.*, p. 143-152.

10. *Ibid.*, p. 153-155.

11. *Ibid.*, p. 156.

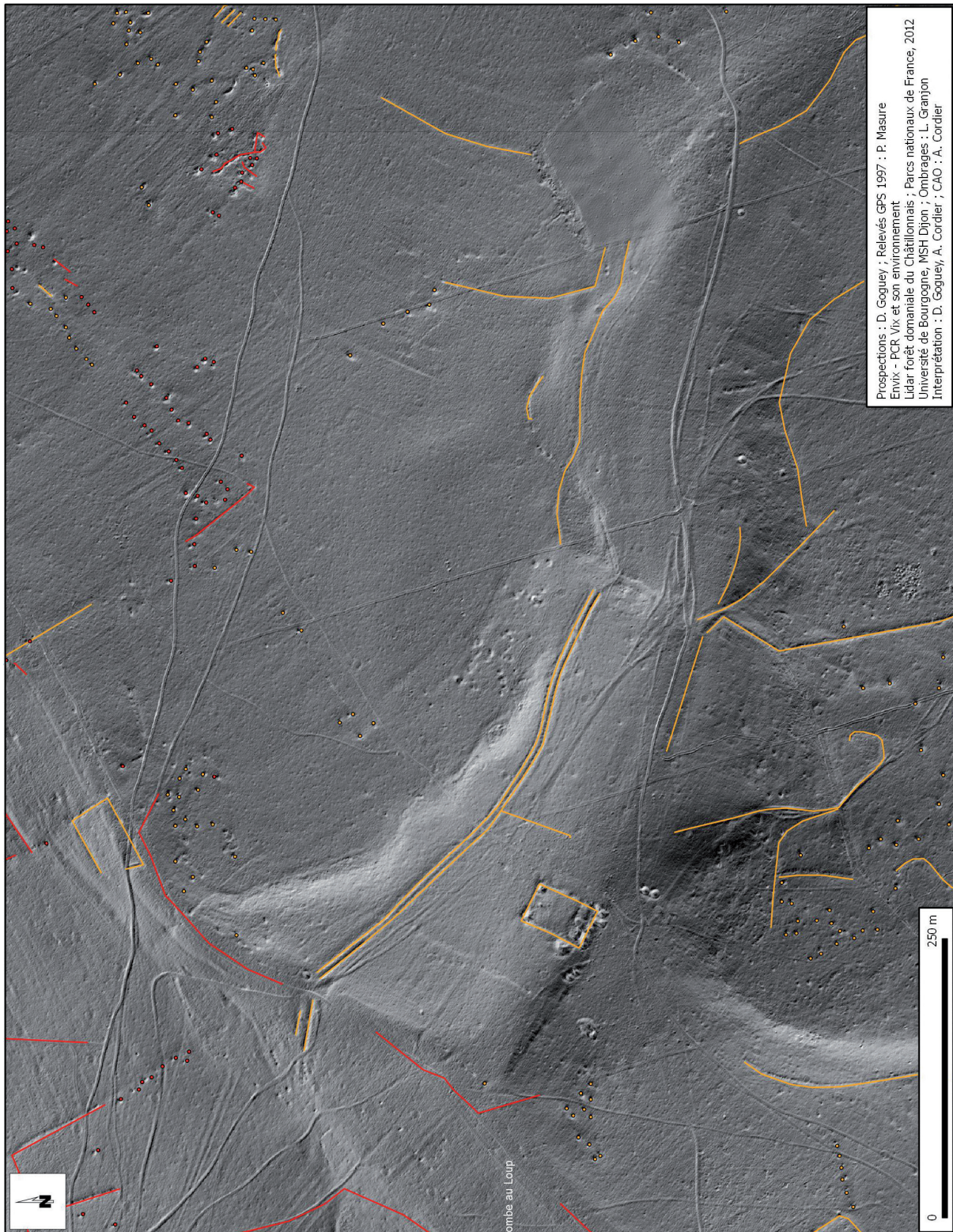


Fig. 25 : Chemin bordé de deux murées visible sur 500 mètres à la «Combe au Loup» (Montmoyen).

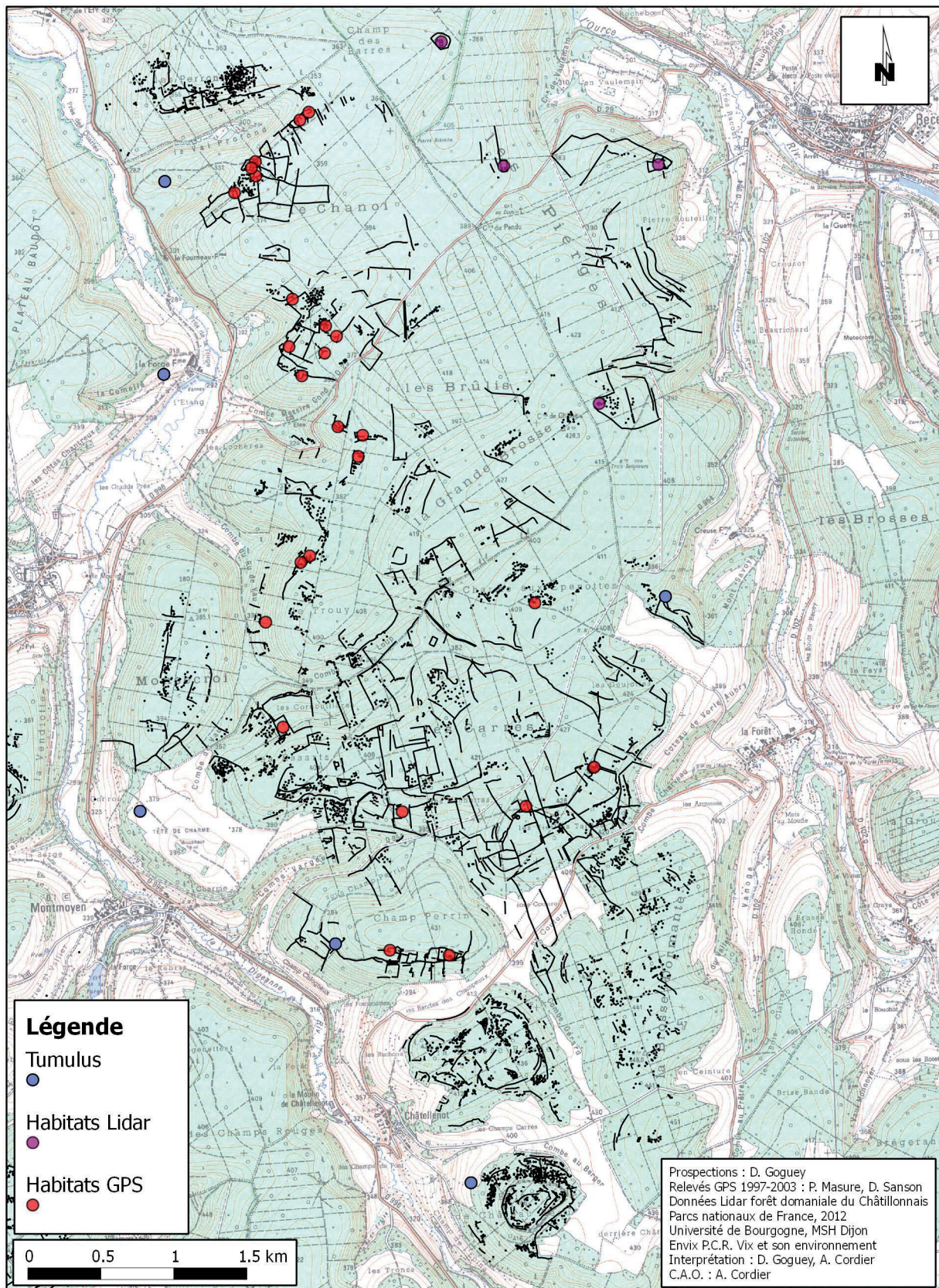


Fig. 26 : Entre Digeanne et Groëme : répartition des tumulus et des habitats.

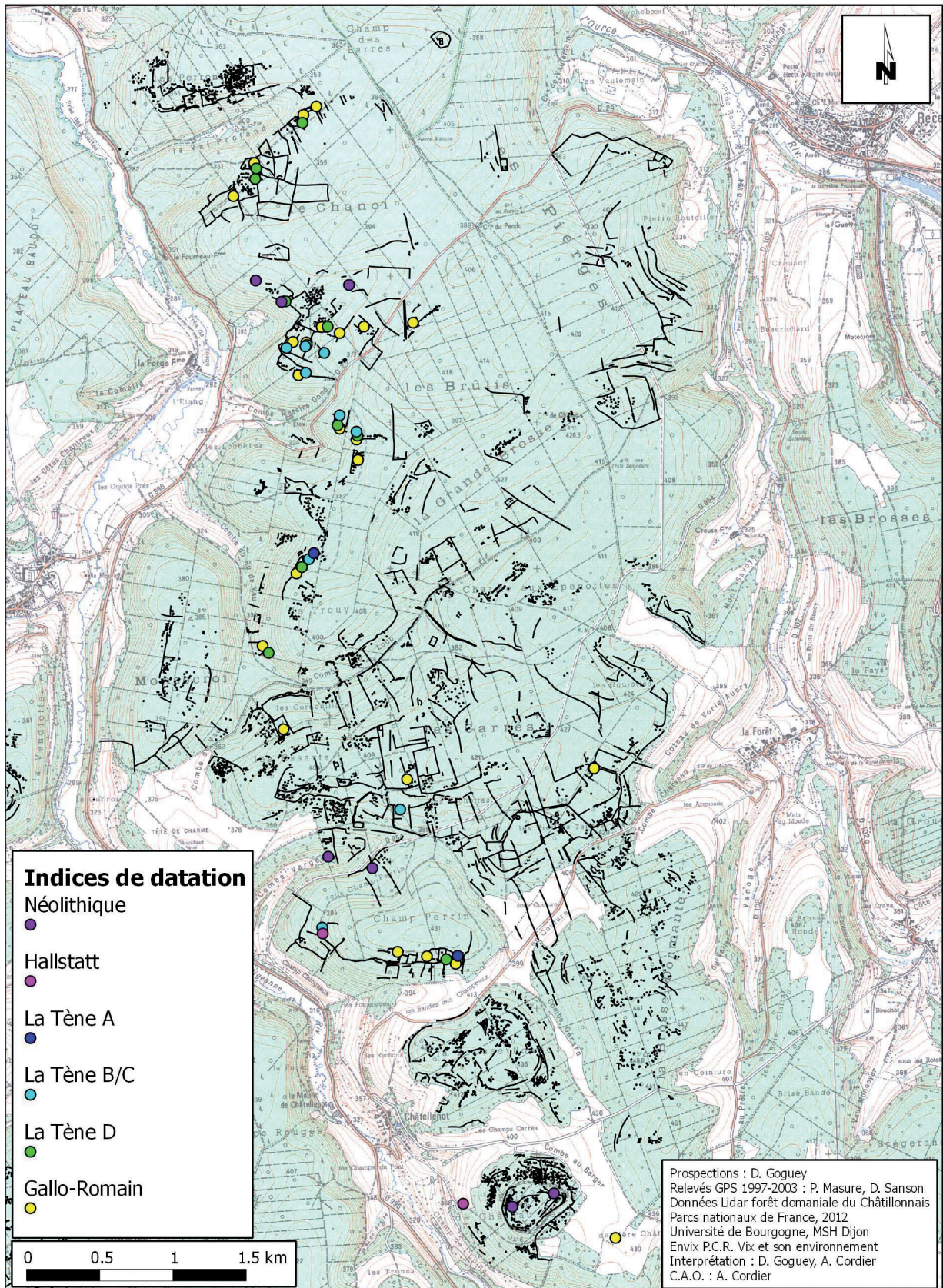


Fig. 27 : Entre Digeanne et Groeme : les indices néolithiques correspondent aux fragments de silex du Camp de Chateaubeau et de quelques terrasses, les éléments hallstatiens sont apportés par les tumulus, et les indices laténiens et gallo-romains sont issus des habitats prospectés.

Plusieurs approches d'analyse sont envisagées en 2014 :

1. La détection d'enclos quadrangulaires sur l'ensemble de la couverture Lidar a donné en 2013 de bons résultats, avec une dizaine de nouveaux sites répertoriés (dont six ont été confirmés sur le terrain). Elle sera poursuivie en 2014, accompagnée d'une vérification sur le terrain et d'une analyse des caractéristiques morphologiques par un retour au nuage de points et la réalisation de profils. L'examen du contexte archéologique immédiat est également envisagé.

2. Les résultats de la prospection métallique dans les enclos quadrangulaires relevés au G.P.S. ont permis de mettre en évidence un mobilier distinct de ce que l'on peut retrouver en contexte d'habitat. Cette méthode sera donc développée pour les nouvelles structures à dominante régulière repérées en 2013 sur la couverture Lidar.

3. L'étude approfondie d'un enclos dont le caractère cultuel a été mis en évidence est également envisagée. Deux techniques pourront être mises en place : un démoussage de tout ou partie des murées, afin d'obtenir un plan rectifié par orthophotographie, et une prospection géophysique de l'espace interne afin de mettre en évidence de possibles aménagements internes. Le choix du site s'est porté sur l'enclos de « La Galopine » à Aignay-le-Duc pour les résultats précédemment fournis par la prospection métallique mais aussi pour sa facilité d'accès et sa végétation peu abondante.

Annexe 1 : Identification des monnaies de Jours-lès-Baigneux (L. Popovitch)

Jours-lès-Baigneux, enclos Bois de Jours (espace C)

c1

Domitien : sesterce, laiton (16,94 g)

D: [...] – Tête I. à d.

R: [...] – ?

Réf. ind.

Atelier : Rome, 81-96 (usure 5/5)

c2

Antonin : sesterce, laiton (14,64 g)

D: (ANTO) NINVS AVG PI-VS P (P TR P XVIII ou XIX) – Tête I. à d.

R: [FID]ES EX-ER[C COS IIII] / S - C – Fides deb. à g. ten. signa à g. et à d.

Réf. : RIC III 926 ou 939

Atelier : Rome, 154-155 ou 155-156 (usure 2/5)

Jours-lès-Baigneux, enclos Bois de Jour, espace f

f10

Hadrien : sesterce, laiton (21,41 g)

D: IMP CAESAR TRAIANVS - HAD[RIANVS AVG] – Tête I. à d. Draperie sur épaule

R: [PONT MAX TR POT COS III] / S C – Roma ass. à g. ten. uictoriola à g. et lance à d. Bouclier à d.

Réf. : RIC II 562b

Atelier : Rome, 119-121 (usure 4/5)

f3

Hadrien : sesterce, laiton (21,78 g)

D: HADRIANVS - AVG COS [III PP] – Tête I. à d.

R: [...] – ... deb. à d.

Réf. ind.

Atelier : Rome, 134-138 (usure 4/5)

f2

Antonin : sesterce, laiton (23,40 g)

D: [IMP C]AES AE-[LIVS ANTONINVS AVG] – Tête I. à g.

R: [TRIB POT COS DES II] / S - C // PIET[AS] – Pietas deb. à d. jetant de l'encens sur un autel à d.

Réf. : RIC III 524

Atelier : Rome, 138 (usure 4/5)

f6

Antonin : sesterce, laiton (23,69 g)

D: [AN]TONINVS AVG PI-VS PP [TR P COS III] – Tête I. à d.

R: [APOLLINI AVGVSTO] / S - C – Apollo deb. à g. ten. patère à g. et lyre à d.

Réf. : RIC III 598

Atelier : Rome, 140-144 (usure 4/5)

f11

Marc Aurèle : sesterce, laiton (23,35 g)

D: [M AVR]EL ANTONINVS AVG PM – Tête I. à d.

R: TR P XVIII - IMP II [COS III] / S - C – Mars all. à d. ten. lance transv. et trophée sur l'épaule

Réf. : RIC III 854

Rome, 163-164 (usure 2/5)

f5

Marc Aurèle : sesterce, laiton (19,81 g)

D: M ANTONINVS - AV[G T]R P XXIII – Tête I. à d.

R: SALVTI - AVG COS III / S - C – Salus deb. à g. nourri. serpent autour d'un autel à g. et ten. sceptre à d.

Réf. : RIC III 964

Atelier : Rome, 168-169 (usure 2/5)

f8

Marc Aurèle : sesterce, laiton (23,52 g)

D: M ANTONINVS AVG - GERM SARM – Tête I. à d.

R: [(CLEMENTIA AVG) (TR P XXX) IMP VIII COS III] / S - C – Clementia deb. à g. ten. patère à g. et sceptre à d.

Réf. : RIC III 1158 ou 1160

Atelier : Rome, 175-176 (usure 3/5)

f4

Marc Aurèle (Faustina II) : sesterce, laiton (28,61 g)

D: FAVSTINA - AVGVSTA – Buste dr. à d.

R: [IV]NONI - [REGI]NAE / S - C – Iuno deb. à g. ten. patère à g. et sceptre vert. à d. Paon à ses pieds à g.

Réf. : RIC III 1651

Atelier : Rome, 164-169 (usure 2/5)

f9

Marc Aurèle (Faustina II) : sesterce, laiton (31,74 g)

D: FAVSTINA - AVGV[STA] – Buste dr. à d.

R: [IVNO] ou [IVNONI REGINAE] / S - C – Iuno deb. à g. ten. patère à g. et sceptre à d. Paon à ses pieds à g.

Réf. : RIC III 1645 ou 1651

Atelier : Rome, 161-175 (usure 3/5)

f7

Marc Aurèle (Lucilla) : sesterce, laiton (21,30 g)

D: LVCILLAE AVG - ANTONINI AVG F – Buste dr. à d.

R: [VENVS] / S - C – Venus deb. à g. ten. pomme à g. et remontant sa robe sur son épaule à d.

Réf. : RIC III 1767

Atelier : Rome, 169-180 (usure 3/5)

f1

Septime Sévère (Caracalla César) : sesterce, laiton (22,12 g)

D: [M AVR] ANTON - CAES PONTIF – Buste dr. à d.

R: [PRINCI]PI IV[VENTVTIS] / S - C – Caracalla deb. à g. ten. bâton à g. et lance à d. À d., trophée

Réf. : RIC IV.1 398a; Hill mq ou 273

Annexe 2 : Inventaire du mobilier

Villaines-en-Duesmois : Enclos « Bois-là-Haut »

ouest :

Fibule. Fer. Objet incomplet : fragment ressort et arc. 6 spires fibule - à corde externe. La Tène C.

Fibule. Fer. Objet incomplet : 1 fragment ressort et arc fibule fer, à section circulaire à arc soudé. La Tène D2.

Fibule. Fer. Objet incomplet : manque le ressort. Fibule à ressort protégé alliage étamé ou argenté.

Plaque d'entrée de serrure. Fer. Objet incomplet : manquent les deux pointes de la plaque. Ep. 1,5 mm ; l. 14,4 cm et 14,4 cm et 8,7cm ; L. 8,7 cm.

Compas. Fer. Objet complet. L. 13,3 cm ; l. (branches écartées) 3,4 cm.

Fontaines-en-Duesmois, « Bois-là-Haut » est :

• *Enclos 1 quadrangulaire « Bois-là-Haut » est :*

Bracelet. Alliage cuivreux. Objet incomplet : manque un segment du bracelet et la terminaison d'un côté. Bracelet avec rainure décorée de petites intailles. La Tène A.

• *Habitat 2 « Bois-là-Haut » est :*

Fibule. Fer. Objet complet. Fibule à 6 spires, corde externe, arc plat. La Tène D2.

Style. Fer. Objet complet.

• *Habitat 3 « Bois-là-Haut » est :*

Currency bar. Fer. Objet incomplet : barre et début de la partie enroulée. Poids 498 g.

Plaque de harnachement. Alliage cuivreux. Objet incomplet. 1^{er}/2^{ème} siècle.

Frette de moyeu. Objet incomplet. Diam. externe 108 cm.

Jours-les-Baigneux :

• *Enclos « Bois de Jours » :*

Roue. Alliage cuivreux. Objet complet ? Rouelle plate dissymétrique, à 7 compartiments. Diam. 3,7 cm ; épaisseur 0,27 cm. Bronze final ?

Nécessaire de toilette. Fer. Objet incomplet. Anneau auquel sont accrochés une pince à épiler, un tire-tique et un cure-oreille. L. max. 13,2 cm. Hallstatt ?

Bague. Fer. Objet incomplet. Bague avec logette centrale vide. L. 2 cm. 1^{er} siècle.

Fibule. Fer. Objet incomplet. Fragment de fibule à double boîte. L. 3,6 cm. 1^{er} siècle.

Couteau. Fer. Objet incomplet. Couteau terminé par un anneau. L. 20,6 cm. 15^e siècle.

Hache. Fer. Objet complet. Hache à emmanchement circulaire. Poids. 2,800 kg. L. 18,7 cm ; H. 8,7 cm.

• *« Glacis » :*

Fer. Objet complet. Frette de moyeu de char. Diam. Externe 12,4 cm.

Aignay-le Duc (compléments à inventaire 2012)

• *Enclos 1 « La Galopine » :*

Fibule. Alliage cuivreux. Objet incomplet : manque l'ardillon. Fibule à *tutulus*. Diam. externe 2,2 cm.

Fibule. Alliage cuivreux. Objet incomplet : manque l'ardillon. Fibule à *tutulus*. Diam. 2,45 cm. 2^{ème} siècle.